

Commune de Mittlach

Vallée de Munster - Haut-Rhin



***Bulletin municipal
2e semestre 2019***

Sommaire

Le mot du Maire	P 3
Les finances communales et l'urbanisme	P 4 et 5
Bilan forestier 2019	P 6
La saison 2019 au camping municipal	P 7
Que s'est-il passé dans votre commune au courant du deuxième semestre 2019 ?	P 8 à 19
Musée de l'ambulance alpine	P 20 à 23
Association « Les Jonquilles »	P 24 et 25
Activités intergénérationnelles	P 26 et 27
Association « Le Carrosse d'Or »	P 28
La page des jeunes	P 29 à 31
Nos jeunes ont du talent	P 32 et 33
Découverte artistique	P 34 et 35
Schmelzers et charbonniers à Mittlach	P 36 à 46
L'archevêque de Besançon Mgr Gauthey à Mittlach en juin 1918	P 47 à 54
Enigme	P 55
Communications diverses	P 56 à 58
Les grands anniversaires 2020	P 59

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Je m'adresse à vous en cette fin de mandat municipal.

Nous avons bénéficié durant l'exercice 2019 de ventes de bois à un prix correct, alors qu'en fin d'année les cours sont nettement à la baisse. L'année 2020 sera difficile, les volumes de bois scolytés sont très importants et poussent les prix de vente à la baisse.

Nous terminons l'exercice avec des comptes positifs sur l'ensemble de nos budgets, ce, malgré nos moyens limités.

La fin de l'année a été marquée par des ruptures de canalisations d'eau importantes, bien que notre réseau d'eau soit l'un des plus récents de la vallée. Le coût des réparations est plus que conséquent.

Je tiens à renouveler mes remerciements à toutes les personnes qui se sont investies pour notre commune durant ces 6 années.

Tout d'abord un grand merci au personnel communal, à notre secrétaire, nos agents techniques, ainsi que les personnes qui se sont occupées du camping, gérant, co-gérante, jeunes pour le nettoyage. Merci également à nos historiens locaux pour leur contribution à notre bulletin.

Merci aux membres des associations, aux bénévoles qui s'impliquent dans la vie du village, notamment lors des manifestations.

Je ne voudrais pas oublier les personnes qui illuminent leur maison durant les fêtes de fin d'année et celles qui fleurissent leur propriété durant la période estivale.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu et accordé leur confiance durant ces années difficiles.

À toutes et à tous le Conseil Municipal et moi-même souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

Votre maire,

Bernard ZINGLÉ

Les finances communales

Dépenses d'investissement réalisés en 2019

Budget général

Installation de voirie

Acquisition miroir routier de sécurité et panneau directionnel = 471,56 €

Réseaux d'électrification

Remplacement poteau bois éclairage public - chemin du Glaspfad = 2 111,40 €

Matériel et outillage

Remplacement poteau incendie rue du Haut-Mittlach = 2 385,60 €

Budget Eau et Assainissement

Installations et matériels divers

Mise en conformité réseau eau potable – installation bordures autour du périmètre de protection = 3 342,24 €

Travaux de branchement eau potable chemin de la Hundsmis = 2 278,80 €

Remplacement conduites eau potable et mise en place de vannes rue du Haut-Mittlach = 10 759,20 €

Acquisition 10 compteurs d'eau = 534,00 €

Budget Camping Municipal

Installations générales

Remplacement lampadaire = 778,00 €

Installation 2 bornes électriques = 2 300,00 €

Bloc sanitaire

Travaux sur toiture – rénovation des jouées de lucarne = 2 040,00 €

Matériel et outillage

Acquisition panneaux consignes de sécurité = 1 080,00 €

Tarifs de location du centre culturel pour l'année 2020

	Location salle	Equipements cuisine	Journée supplémentaire	Forfait chauffage
Fête de famille - Locaux et résidents *	130 €	50 €	50 €	70 €
Fête de famille extérieure *	240 €	50 €	50 €	70 €
Association locale *				70 €
Association extérieure *	250 €	50 €	50 €	70 €
Assemblée, réunion	50 €			
Apéritifs personnes de la commune	60 €			70 €
Apéritifs personnes extérieures	80 €			70 €

* Forfait 2 jours

Les finances communales

Prix du m³ d'eau pour l'année 2020

Part communale	2,032 €
Redevance assainissement	0,605 €
Redevance pollution domestique	0,350 €
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,233 €
TOTAL	3,22 €

Note : la location du compteur d'eau s'élève à 4,00 € par semestre

Prix du bois de feu d'affouage pour l'année 2020

Le prix du bois de feu d'affouage cédé aux habitants de la commune est fixé à **220,00 € TTC la corde (4 stères)**.

Il est limité à **3 cordes par foyer et par an**.

L'urbanisme

Autorisations d'urbanisme accordées dans notre commune pour l'année 2019

Permis de construire

- Mr et Mme JAEGLE Olivier, pour la construction d'une maison d'habitation à vocation touristique, rue Erbersch, section 4, parcelles 242, 240 et 239.
- Mme SERGEANT Alexandra, pour la construction d'une terrasse en prolongement d'un balcon existant sur immeuble sis au 19, chemin des Noisetiers, section 6, parcelles 313 et 314.

Permis de démolir

- Mme FONTES Marina, pour la démolition d'une grange sise au 9, rue Principale, section 5, parcelle 184.

Déclaration préalable de travaux

- Mme MOEBS Marie, pour une extension sur un cabanon existant, au lieu-dit Langmatten, section 8, parcelle 29.

Bilan forestier 2019

Forêt communale de Mittlach
Superficie 359,38 ha

I - RÉCOLTE DES BOIS selon l'Etat Prévisionnel des Coupes

A) bois exploités et vendus durant l'exercice :

		RECOLTE			Commercialisation
		Prévisions	Réalisations	% réalisé	(m3)
Bois façonnés	Bois d'oeuvre et bil (m3)	1 585	1 921		2 004
	Stères (st)	83	83		
Bois non façonnés		0	28		28
Total m3		1 668	2 032	122 %	2 032

Total en m3/ha : 5,65

B) Recettes et dépenses d'exploitation :

Recettes brutes (€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations	% réalisé
Bois façonnés	121 400	102 297	<i>prix de vente moyen</i>
Bois non façonnés (vendus sur pieds/fonds de coupes)	0	185	<i>(€/m3) : 72,48</i>
Total recettes *	121 400	102 482	85 %

Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations	% réalisé
Abattage/façonnage/débardage à l'entreprise	59 350	33 028	<i>coût unitaire (€/m3 façonné) : 53,27</i>
Honoraires sur assistance technique	3 462	6 096	
Divers gestion de la main d'oeuvre (exp) **	2 926	0	
Total dépenses	65 738	39 124	54 %
Solde d'exploitation	55 662	63 358	

* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

** correspond au total gestion de main d'oeuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement)

(€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations
Infrastructures	0	1 889
Honoraires sur assistance technique	0	246
Divers gestion de la main d'oeuvre (NEXP) *	0	190
Total général travaux	0	2 325

* correspond au total gestion de main d'oeuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)

III - BILAN FINAL

RECETTES		DÉPENSES	EXP**	Non EXP	Total
Recettes bois	102 482	Travaux	33 028	1 889	34 917
Location chasse*/pêche	13 347	Honoraires ONF	6 096	246	6 342
Menus produits	0	Gestion main d'oeuvre	0	190	190
Concessions	60	Cotisation CAAA	0	94	94
Divers	0	Equipements de protection	0	96	96
		Frais de garderie (HT)			1 120
Total général	115 889	Total général			42 759

* sur surface bénéficiant du régime forestier

SOLDE : 73 130 € soit 203 €/ha

La saison 2019 au camping municipal

Si la saison 2018 a été une année exceptionnelle pour notre camping, la saison 2019 n'a pas démerité pour autant. Les deux vagues de chaleur - l'une à la fin du mois de juin et l'autre durant la deuxième quinzaine de juillet - ont certainement joué un rôle dans cette très belle fréquentation. Les visiteurs étaient à la recherche de fraîcheur et notre camping, entouré de ses montagnes et en bordure de rivière, a pu leur offrir une bouffée d'oxygène.

Les estivants, hollandais, belges et allemands, mais aussi beaucoup de français, ont investi les lieux pour profiter du calme et de la sérénité de notre camping, et parcourir les nombreux sentiers de randonnée qui sillonnent notre région.

Les recettes pour la saison 2019 s'élèvent à 66 176 € contre 67 440 € en 2018. A titre comparatif, les recettes de la saison 2017 étaient de 52 616 €.

La saison a été marquée par la traditionnelle fête du camping, qui a eu lieu le vendredi 2 août. De nombreux campeurs et quelques personnes de notre village étaient présents pour profiter de la très belle prestation de la **Chorale Vogesia** de Metzeral.



La gérance du camping a été assurée par Maxime Jaeglé, secondé à ce poste par Elise Baumgart pour les mois de juillet et août.

Le personnel affecté au nettoyage du bloc sanitaire était composé d'Ophélie Lamberger et des jeunes recrues du village, Morgane Bueb, Manon Bueb et Solène Werey, ainsi que de Patricia Friederich, qui a également géré le petit magasin.

Notre ouvrier Emmanuel Neff, secondé par Christian Bossert, ont assuré l'entretien du camping tout au long de la saison.

Un grand merci à tous pour cette très belle saison 2019.

Que s'est-il passé au courant du deuxième semestre 2019 ?

Mercredi 14 août

Passage des membres de la commission Maisons Fleuries

Initialement prévue le samedi 10 août, la tournée a dû être reportée en raison du mauvais temps.

Le jury 2019 était composé du président Patrick Dordain, et des membres de la commission Marina Fontes et Jean-Bernard Schutz.

Après avoir arpenté les rues du village et les hauteurs du Schnepfenried, le jury, rejoint par Mr le Maire, a partagé un bon repas à la ferme-auberge du Kastelberg.



Dimanche 18 août

Cousinades FAMILLES ARNOLD-BATO-SEMBACH-STAPFER-HAMMER et APPARENTÉS et D'AUTRES qui se reconnaîtront.....

Comme maintenant depuis plus de 30 ans, la grande famille issue des parents ARNOLD Jean (1899-1956) et BATO Marie (1902-1967), et leurs ancêtres, se retrouvent tous les ans pour une rencontre familiale élargie. Et ce à MITTLACH, berceau (avec KRUTH aussi) de la famille. L'organisateur est Jean-Marie ARNOLD, né en 1942 de Jean ARNOLD et Marie BATO.

Nous nous retrouvons évidemment à MITTLACH où étaient établies les familles ARNOLD et BATO - depuis 1811 pour les ARNOLD - et 1600 environ pour les BATO. ARNOLD «auf dem WASLA», (au début de Haut-Mittlach) et les BATO «im HINTEREN MITTLACH» (vers le fond du Haut-Mittlach).

Jean-Marie Arnold et Roger Stapfer, les patriarches des deux branches familiales



Donc cette année ce fut le dimanche 18 août (c'est toujours le dimanche après le 15 août : à noter pour les cousins pas encore venus.....!).

Comme d'habitude on se rassemble au début du village, près de l'hôtel Valneige pour 10h00.

Puis, cette année, on grimpe le GLASPFAD : ancien chemin des verriers.

Une petite pointe d'histoire : les verriers, sans doute durant le Moyen Âge, après avoir extrait le minerai de fer qui gisait dans le BURG-KOPF, transportaient ce minerai vers les usines de KRUTH pour en extraire le verre, après avoir fondu le minerai sur la SCHMELTZ (qui veut dire FONDERIE). Ils montaient le HERRENBERG par ce chemin, car la route actuelle passant sur la rive gauche de la FECHT n'était pas encore ouverte à cette époque-là.

Et après cette petite grimpée (dont je pourrais vous raconter des souvenirs), on a rejoint le chemin des Noisetiers pour franchir le ruisseau sur le petit pont des «BANCH-PETERS», et rejoindre l'étang Mathias Zinglé où la famille STAPPER (Philippe, Martine et aussi Géneviève, je crois) étaient en train de nous mijoter une grosse casserole de «Roïgebrageldi», avec fumé, werschdla et salade du jardin, suivi des desserts apportés par quelques participants, mais aussi du «Siasskass» arrosé que s'était procuré Philippe chez un fermier du coin.

Après ce bon repas où chacun a pu raconter sa petite histoire familiale, Jean-Marie en a profité pour remercier les présents, excuser les absents, et surtout évoquer le souvenir de ceux qui nous ont quittés il y a peu. Je ne vais pas les citer, vous savez bien qui ils sont. Et puis nous nous sommes séparés avec pleins de souvenirs, en nous promettant de nous revoir l'année prochaine. Merci à tous.

Jean-Marie Arnold



Photo souvenir de cette belle journée

Dimanche 29 septembre **Marche gourmande de la Wormsa**

L'association «Les Feux de la Wormsa» a organisé la 7ème édition de sa traditionnelle marche gourmande.

Cette manifestation, qui traverse les bans communaux de Metzeral et Mittlach, a débuté sous un ciel clément, à l'identique des 6 dernières éditions, qui ont toutes connues de belles journées ensoleillées. Mais Hélios, le dieu du soleil, qui avait - semble-t-il - signé un pacte avec les dynamiques membres de l'association, s'est retiré aux environs de 16h00, laissant la place à son compatriote Zeus !!

Mais cela n'a pas empêché les 965 marcheurs inscrits cette année à boucler le parcours, et à profiter pleinement des magnifiques paysages qui s'offraient à eux.

Le départ avait été donné à la Wolfsgasse à Metzeral – la place de l'ancien théâtre de plein air – pour un parcours agrémenté de 6 haltes gastronomiques et long de 8 km.

Il fallait ensuite rallier la pittoresque vallée de la Wormsa, où était servi l'apéritif, accompagné d'un bretzel.

Le Velouté d'herbes sauvages et orties a suivi à l'emplacement de la gare de départ de l'ancien téléphérique Mittlach-Hohneck-Retournemer, la Terrine campagnarde garnie a pu être dégustée au magnifique square de Mittlach, et la Bouchée à la reine accompagnée de nouilles, à la salle des fêtes du village.

Quant au fromage de la vallée, le stand se trouvait comme tous les ans non loin du cimetière militaire du chêne Millet. Le dessert, une savoureuse tartelette pomme caramel, attendait les marcheurs à l'arrivée.

Le menu a été élaboré par le restaurant de la Perle des Vosges à Muhlbach sur Munster.

Ces délicieux mets étaient tous accompagnés d'un verre de vin issu du vignoble alsacien.

Les nombreux participants ont aussi pu bénéficier de l'entrée gratuite du musée de l'ambulance alpine, situé sur leur parcours.

Et arrivés au bout de leur périple, ils ont encore pu profiter d'une animation musicale, tout en ayant l'occasion de déguster des tartes flambées.



Lundi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice

C'est avec beaucoup de recueillement que les habitants de Mittlach ont célébré l'armistice du 11 novembre 1918.

Le maire de la commune, ses conseillers, les membres de l'UNC Metzeral-Mittlach et de la clique de la Grande Vallée, accompagnés des enfants du village et de leurs parents, se sont rendus au cimetière militaire français du Chêne Millet - lieu de sépulture de bien des Poilus de la Grande Guerre - où les attendait une délégation de la municipalité voisine de Metzeral, pour déposer une gerbe à la mémoire des soldats morts au combat.



Puis les enfants de Mittlach, sous la direction de Mr Nicolas Scharff, citoyen de la commune, ont interprété l'hymne national.



La municipalité de Mittlach s'est ensuite rendue au Monument aux Morts à la Grotte de Lourdes, pour la cérémonie et le dépôt de gerbes, en présence d'anciens combattants et de la clique, des enfants du village, ainsi que de nombreux habitants.

Après lecture par le Maire du message de Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, une habitante de Mittlach et parent d'élève a proposé un texte poignant intitulé «Le dormeur du val» d'Arthur Rimbaud et les enfants ont à nouveau entonné la «Marseillaise».



La cérémonie s'est poursuivie à la salle des fêtes, où, après le discours de Monsieur le Maire, l'assemblée a été conviée au vin d'honneur offert par la municipalité.



Distinction honorifique

Mr Maurice Jaeglé vient de se voir attribuer la **Médaille du Mérite de l'Union Nationale des Combattants, à l'échelon OR**, des mains de Mr Antoine Boithiot, Président honoraire du sous-groupe de l'UNC Munster.

Cette distinction a eu lieu le 11 novembre dernier, à l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'armistice à Metzeral, où la section UNC Metzeral-Mittlach s'était réunie.

Mr Antoine Boithiot a souligné dans son discours l'engagement de Mr Maurice Jaeglé au sein de l'UNC-Section de Mittlach et l'a félicité pour sa présence assidue à toutes les commémorations patriotiques.

Cette distinction représente beaucoup d'années de présence et de travail au bénéfice de l'UNC pour le titulaire.

Membre de l'UNC depuis 1968, il a été président de l'association de 1981 jusqu'au 1er janvier 2019, date de la fusion avec la section de Metzeral.



Toutes nos félicitations au récipiendaire.

De gauche à droite : Mr Maurice Jaeglé, Mr Antoine Boithiot et Mr Jean-Paul Speisser, Président de l'UNC-Section de Metzeral

Ci-après une photo datant du 11 novembre 1981 : Maurice Jaeglé a remis des distinctions à 3 membres de l'UNC, en présence du maire

De gauche à droite :

MM. Maurice Jaeglé, Président de l'UNC, Nicolas Auer et Léon Lang, qui se sont vus remettre la "Croix du combattant de la guerre 1939-45", Norbert Neff, distingué de la "Croix du combattant AFN", et Albert Dierstein, maire de Mittlach



Dimanche 24 et lundi 25 novembre
Importante fuite d'eau au Haut-Mittlach

La commune a été confrontée à une importante rupture de canalisation sur le réseau d'eau potable, dans la rue du Haut-Mittlach.

Des dysfonctionnements sur le réseau d'eau avaient été constatés depuis plusieurs mois et une première fuite avait été détectée chemin du Herrenberg, à l'emplacement d'une ancienne baraque en bois.

Les travaux de remplacement de la canalisation défectueuse avaient été effectués, mais malgré cela, les pompes servant à alimenter le réseau en cas de diminution du débit d'eau, s'enclenchaient encore trop fréquemment.

La commune a fait appel à une entreprise spécialisée dans la détection des fuites d'eau, qui a localisé une rupture sur le réseau rue du Haut-Mittlach.

Malheureusement, à peine localisée, cette fuite s'est considérablement amplifiée, provoquant un arrêt de l'alimentation en eau potable de la majeure partie des habitations du secteur du Haut-Mittlach.

Il a donc été décidé d'intervenir rapidement, et l'entreprise de travaux publics Alain Baumgart a démarré les travaux de réparation dimanche matin le 24 novembre.



La rupture de la canalisation est bien visible

Les travaux se sont étalés sur 2 jours, et alors que le problème semblait enfin résolu, une nouvelle fuite a été localisée, cette fois-ci au tout début du chemin du Langenwasen, près du ruisseau du Sauruntz.

Après cette deuxième intervention, plus aucune anomalie n'a été constatée sur notre réseau d'eau.

Merci aux habitants impactés par ces incidents pour leur patience et leur compréhension.

L'entreprise de travaux publics sur le pont dès dimanche matin



Samedi 30 novembre

Illumination de la crèche de Noël

Cette période annuelle n'est pas seulement celle des enfants. La magie de Noël touche toutes les générations, et nous, adultes, n'en perdons pas une miette.

Les jours raccourcissent encore et toujours. La nuit fait place aux décorations lumineuses, et à toute l'ambiance que cela procure.

Le moment est venu de se régaler de cette magie, et bien sûr... du traditionnel vin chaud !

Nous sommes nombreux à aimer les moments de convivialité autour de cette boisson douce et agréable.

Un bon vin chaud ne réchauffe pas seulement nos mains, mais aussi nos cœurs et nos esprits.

On l'aime seul. On l'aime accompagné.

C'est la traditionnelle boisson de Noël au son des chœurs et chorales et le rendez-vous annuel des mittlachoïses sur le parvis de l'Eglise. La magie opère..., les groupes arrivent progressivement, se retrouvent, se découvrent, les rires fusent bientôt, ceux qui ne se connaissaient pas encore prennent enfin le temps d'échanger ! Moments joyeux, moments heureux. Le temps de Noël est enfin arrivé ...

Claudine Jeanmaire



Vendredi 6 décembre

Anniversaire de notre Maire Honoraire

La municipalité a rendu hommage à Monsieur Antoine Boithiot, Maire honoraire de la commune, à l'occasion de ses 80 ans.

Une sympathique réception lui a été dédiée dans la salle des fêtes communale, en présence d'anciens élus, des élus actuels, des employés communaux et représentant de l'ONF.

Le maire Bernard Zinglé, au nom de tous les mittlachoï, a présenté ses vœux au jubilaire, en rappelant toutes les années passées au service de la commune. Installé à Mittlach en 1963 en tant que garde-barrage pour les lacs du Schiessrothried et de l'Altenweier, c'est en 1971 qu'Antoine Boithiot a été élu au conseil municipal de Mittlach, en devenant adjoint au maire. Elu Maire de Mittlach en 1983, il a exercé cette fonction jusqu'en 2001.

Dans son discours ponctué de nombreuses anecdotes en alsacien, Bernard Zinglé mentionne l'arrivée d'Antoine à Mittlach en 1963, qui n'a pas laissé les villageois indifférents. En effet, certains prétendaient qu'il est venu à Mittlach à pied *«er isch galaufa»*, d'autres ont dit qu'il est venu à vélo *«er isch met em velo kumma»*, d'autres ont même affirmé l'avoir vu à moto *«sa ha na auf em a motorad gsa»*. Mais non, la vérité est qu'Antoine est arrivé en dauphine, une dauphine blanche et verte, ce qui lui a valu d'être désigné comme *«le grand barbu à la dauphine blanche et verte»* !

Et de poursuivre : *«Antoine Boithiot ne s'est pas installé à Mittlach pour garder le lac de l'Altenweier, on a construit le lac de l'Altenweier pour garder Antoine à Mittlach»* !

Autre anecdote, bien réelle celle-ci : *«Antoine a porté au loin la culture de notre région, en Afrique, en Asie. Ainsi il a chanté Menschertal dù besch mi lawà au Cambodge»* !

Et de conclure : *«Finalement Antoine n'a connu qu'un seul échec dans sa carrière....malgré tous ses efforts et ses prières, les jonquilles ne fleurissent toujours pas en été»* !

C'est avec beaucoup d'émotion que Monsieur Boithiot a ensuite pris la parole, remerciant les mittlachoï de l'avoir accueilli à bras ouverts, ce dont il est plein de gratitude. De ses nombreuses années à gérer la commune, sa satisfaction est grande d'avoir su préserver le village et l'environnement exceptionnel qu'offre ce fond de vallée. Il a toujours aimé travailler pour Mittlach, pour ses habitants ; les souvenirs tombent en cascades, entre les gros dossiers menés à bien et les réunions du conseil qui se terminent en chantant, le personnel communal présent à ses côtés tout au long de ses mandats, les péripéties de certains administrés et les liens d'amitié qui se sont créés au fil du temps. Souvenirs inoubliables et pour toujours reconnaissant envers les habitants.



Après la remise des cadeaux, le verre de l'amitié a suivi, et l'ensemble des convives a encore souhaité un joyeux anniversaire à leur maire honoraire.

Anniversaire de Monsieur Antoine Boithiot

Après sa scolarité à Colmar et l'obtention du CAP d'aide comptable puis du brevet d'études commerciales 1er et 2e degré, il est entré, le 15 avril 1957, au service du Génie Rural (aujourd'hui Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt). Il a passé le brevet de technicien géomètre.

De janvier 1960 à avril 1962, il a effectué son service militaire, d'abord en France, puis en Algérie. En 1963, il a quitté Colmar pour s'installer à Mittlach où il est devenu garde barrage pour les lacs de Schiessrothried et Altenweiher, ce qui lui a permis d'aiguiser son sens de l'observation et son goût de la nature.

En 1971, il a été élu membre du conseil municipal de Mittlach et est devenu adjoint au maire. Maire de Mittlach en 1983, il exercera cette fonction pendant 18 années. En 2001, il a décidé de ne plus se représenter. Au cours de ses mandats il a rénové l'église ainsi que la mairie et a fait construire avec Metzeral une nouvelle maison forestière, qui porte le nom de Jacques Jaegle, ancien maître-bûcheron. En 1986, il est élu président du SIVOM de la vallée de Munster et l'est resté jusqu'en 1995. C'est sous sa présidence qu'a été mise en place le projet d'assainissement des eaux usées de la vallée. Il est aussi à l'origine de la première charte intercommunale de développement et d'aménagement, et des émissions de Noël sur le canal local. En 1992, il a été élu conseiller général du canton de Munster. Dans ce cadre, il a exercé plusieurs responsabilités, de 1992 à 1995 il a été vice-président rapporteur à la commission « Environnement », puis de 1995 à 1998, vice-président de la commission « Infrastructures routières et transports ». En 1998, il a été reconduit dans cette présidence. En 2001, il a accédé au poste de vice-président du conseil général du Haut-Rhin. Fin avril 2004, après 33 années de vie publique ; il s'est retiré de la vie politique.

Pendant ses mandats de conseiller général il a eu à cœur de maintenir les emplois industriels chez Hartmann à Munster, Piles d'Alsace à Breitenbach, Bel Air à Metzeral. Grâce à son engagement et à l'aide du conseil général, deux nouvelles entreprises voient le jour dans la vallée : Valon (embouteillage d'eau) à Metzeral et Finstral (fenêtres et volets) à Wihr-au-Val.

Il s'est beaucoup impliqué pour l'ouverture de deux nouvelles voies de circulation à Munster, afin de délester l'intense trafic qui traverse la ville.

Antoine Boithot, apprécie beaucoup la nature et tout particulièrement les montagnes de la vallée de Munster dont il connaît le moindre sentier. Il est un excellent conteur, à la grande sensibilité et aux récits captivants. Il a participé activement à la vie associative de la vallée, ainsi a-t-il présidé pendant 24 années l'Union Nationale des Combattants de la Vallée de Munster. Gérard Leser (2004)

80 ans, bel âge !

***Vous n'êtes pas né d'hier,
Vous n'êtes pas né de la dernière pluie,
Vous en avez vu passé des gens,
Vous avez vu fleurir tant de Jonquilles.***

***Vous avez parcouru tant de dénivelés sur les pentes du Rothenbachkopf.
Le lac de l'Altenweiher n'a plus de secrets depuis quelques décennies.
Mittlach et sa vallée sont vos racines !
Joyeux anniversaire Antoine !***

Claudine Jeanmaire

Dimanche 15 décembre
Fête de Noël de la commune

La salle des fêtes communale était bien remplie dimanche 15 décembre, à l'occasion de la traditionnelle fête de Noël du village.

Sur invitation du conseil municipal, les aînés de la commune, ainsi que le personnel communal, se sont retrouvés dès 11h30 afin de partager un délicieux déjeuner festif, préparé cette année par la ferme du Kolben « Les cocottes à mimi ». A noter également la présence de Mr et Mme Antoine Boithiot, maire honoraire de la commune, et Monsieur le Curé Vincent Simon.



À 15h00, les enfants du village et leurs parents ont rejoint les convives, pour un après-midi intergénérationnel des plus apprécié, avec la présentation de petites saynètes autour de Noël.

Rappelons que c'est Mr Robert Heilmann, conseiller municipal décédé le 15 février 2019, qui avait proposé ces saynètes aux enfants. Mme Michelle Brunn, adjointe au maire, a repris le flambeau en organisant les différents préparatifs et répétitions, aidés par les parents.



Les enfants ont aussi entonné des chants de Noël tels que « Il est né le divin enfant » et bien sûr « Petit papa Noël », sous la direction de Mr Nicolas Scharff, parent d'élève.

Très belle prestation de nos chères têtes blondes, qui ont su apporter joie et fraternité à cette fête, et montrer leur attachement au village, et ce en dépit de la fermeture de l'école qui a marqué les concitoyens.

A la fin de la représentation, les enfants ont remis à chaque invité une magnifique décoration de Noël en pâte à sel, qu'ils avaient pris soin de confectionner.



Dans son discours de bienvenue, le Maire, Bernard Zinglé, a remercié l'ensemble des personnes présentes à cette belle fête, les parents d'élèves et les enfants pour l'animation de Noël, et toutes les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour la bonne marche de la commune, le personnel communal, les conseillers municipaux, ou encore les présidents et membres des différentes associations. Les aînés ont été chaleureusement remerciés d'être venu en si grand nombre et un dernier hommage a été rendu à Mr Robert Heilmann.

Mais il n'est de fête de Noël sans Père Noël, et ce dernier n'a pas manqué de faire son apparition, distribuant ses cadeaux à tous les enfants sages.



Puis la fête s'est poursuivie tandis que le vin chaud répandait ses odeurs épicées, et que les invités conversaient chaleureusement.

La fête de Noël de la commune reste assurément un moment de partage mémorable.

Association "Les Amis du Musée de l'Ambulance Alpine de Mittlach"

Si la quatrième saison du musée de l'ambulance alpine en 2018 a connu un vif succès, la cinquième saison a battu tous les records. En effet, le nombre de visiteurs a augmenté de 44 % par rapport à 2018 ; **1318 entrées ont été enregistrées en 2019, contre 912 en 2018.**
Le nombre de groupes est passé de 19 en 2018, à 29 en 2019.

Cette augmentation est liée à plusieurs facteurs :

- la forte chaleur de l'été 2019, qui a permis de réaliser une très belle saison au camping municipal
- l'hôtel-restaurant Valneige situé à deux pas du musée, qui attire beaucoup de monde
- l'intégration dans un réseau de 12 musées avec la distribution d'un prospectus édité à 100 000 exemplaires
- la parution d'un très bel article dans les DNA et l'Alsace sur le musée et la nouvelle vitrine dédiée au Docteur Hau, du journaliste Nicolas Roquejoffre.

La saison 2019 a par ailleurs été enrichie par une exposition temporaire intitulée «La vie à Mittlach sous la cohabitation française en 1917», réalisée par le président de l'association Rémy Jaeglé.

Pour vous faire partager la vie de notre musée, nous avons sélectionné ci-après quelques journées marquantes de la saison passée.

Mercredi 27 février 2019

Visite d'un groupe de 40 élèves de première du lycée de Ribeauvillé, avec leurs professeurs.

Au programme :

De Ribeauvillé à Mittlach en autocar

14h00 - visite du musée

15h30, à pied et dans la neige avec les crampons, de Mittlach au lac du Schiessrothried, en passant par l'arrivée du téléphérique de la Wormsa.

Le repas du soir, **une ration militaire.**

La nuit dans le refuge du Schiessroth.

Le lendemain, Schiessroth - Schlucht à pied, puis retour en autocar à Ribeauvillé.



Samedi 6 avril 2019

Nettoyage du musée, avant sa réouverture.



L'équipe présente de gauche à droite :

Bruno Weigel, Rémy Jaeglé, Robert George, Jean-Martin Bato, Françoise Pairis, Jean-Jacques Spenlé, Bernard Zinglé, Eddy Trappler, Hugues Tirolf, Denise Buhl

et le photographe Antoine Boithiot.



Jeudi 13 juin 2019

Visite d'un groupe de 19 élèves de seconde du lycée Kirschleger de Munster, avec leurs professeurs.
Les élèves bien attentifs aux explications du guide, mais fatigués après la longue marche du circuit historique de Mittlach.



Samedi 10 août 2019

Visite de Mme et Mr Éric Mansuy, professeur d'anglais à Épinal, accompagnés de Mme et Mr Paul Handford du centre de l'Angleterre, collectionneur du Service de Santé des Armées, et en particulier les évacuations en side-car durant la Grande Guerre.



Dimanche 11 août 2019

Visite d'un groupe de visiteuses bénévoles de l'hôpital de Turckheim.



Dimanche 28 août 2019

Visite d'un groupe de bénévoles de la Paroisse Sainte-Marie de Colmar.



Samedi 14 septembre 2019

Visite en bus des membres d'une association d'Ypres en Belgique, où l'armée allemande, en septembre 1917, utilisa pour la 1ère fois le gaz de combat toxique, qu'on nomma l'ypérite ou gaz moutarde.

Avec leur autocar ils visitèrent aussi notre village, en se rendant au « Knoch Ofa » (le four à os) et au camping du Langenwasen.



Jeudi 10 octobre 2019

Visite des membres de l'association Espace Bel Age A.P.A. de Colmar.

Au programme, de 10h00 à 11h30 visite guidée du musée, puis à midi le repas «cochonaille» à la ferme-auberge Deybach du Schnepfenried.



Jeudi 17 octobre 2019

Visite d'un deuxième groupe des membres de l'association Espace Bel Age A.P.A. de Colmar.

Programme identique à leurs collègues du 10 octobre 2019.



Association "Les Jonquilles"

Bivouac au Platzerwasel

Le samedi 17 août, à 17h00, nous sommes partis à pied du camping de Mittlach, sous la pluie.

Petite pause à la ferme-auberge Uff Rain, puis arrivée au Platzerwasel à 19h30.

Ramassage collectif du bois mort en forêt pour allumer notre feu de camp et préparer le barbecue.

Soirée très conviviale autour du feu où chacun a ramené sa participation comme un gâteau, un harmonica, des blagues ...



Samedi pluvieux et venteux sur les hauteurs, mais une nuit agréable sous la tente (même pas froid!!!!) et un lever de soleil magnifique.



Départ dimanche matin à 8h30 pour rejoindre, toujours à pied, la ferme-auberge du Hahnenbrunnen où nous attendait un copieux petit-déjeuner !! Merci à Gérard et à sa famille !

Puis descente sur Mittlach avec un magnifique soleil ! De retour au camping à 12h00.



Fête de la transhumance

La transhumance des fermes du Treh et d'Uff Rain est l'une des manifestations phare de la vallée de Munster. Et comme tous les ans, l'association "Les Jonquilles" a participé à cette manifestation, samedi le 12 octobre, en proposant repas et temps de repos, tant aux accompagnateurs qu'aux troupeaux.



L'arrivée à Mittlach : les vachers et randonneurs se dirigent vers la salle des fêtes tandis que le troupeau rejoint les prés alentours



Les costumes d'antan ont fait leur apparition

Cette année, les membres de l'association ont proposé aux marcheurs une soupe de potiron, suivi d'un jambon braisé de la ferme du Treh, accompagné de salade de pommes de terre et de salade verte, puis les convives ont encore partagé une délicieuse tarte aux pommes.

L'implication des membres de l'association a été récompensée, puisque près de 180 personnes ont fait halte à la salle des fêtes de Mittlach et ont déjeuné sur place, avant de reprendre la route en direction de Muhlbach pour participer aux festivités qui y étaient organisées.



Activités intergénérationnelles

Pratique du Gi Gong

Utilisé en Chine comme adjuvant aux traitements des affections cardio-vasculaires, rhumatismales ou neurologiques, les effets bénéfiques du Qi Gong sur la santé et la condition physique sont de plus en plus reconnus. On lui trouve de nombreuses applications tant sur le plan psychologique, que sur le plan médical ou sportif. Il favorise l'éveil spirituel, prévient la maladie, le vieillissement et soigne la nervosité, l'insomnie, la constipation, les maux de dos, les problèmes de poids, l'hypertension artérielle, l'asthme...

C'est une série bien connue d'exercices de Qi Gong. Sans déplacements, ils permettent de se préparer à la pratique du Taï Ji Quan. La série comprend des étirements, des exercices de respiration, de mobilisation des articulations, des exercices de détente et de renforcement.

Cette discipline agit sur l'état général en diminuant la fatigue, améliorant le sommeil et régularisant l'appétit. Très vite, on se sent plus calme, plus détendu, moins fatigué. Au bout de deux mois, les exercices agissent aussi sur la musculature et la souplesse : la silhouette se remodèle, les traits se décrispent, la démarche s'allège, les articulations se dérouillent. Les exercices améliorent la tenue du dos, la tonicité musculaire et ont une action équilibrante sur les organes internes du corps (cœur, poumons, foie, rate, reins), d'où un meilleur équilibre général et une énergie vitale accrue. Le Qi Gong permet d'atteindre la tranquillité morale par la relaxation du corps et la respiration.

Les séances de Qi Gong ont lieu tous les jeudis matin à Mittlach à partir de 9h00. Une vingtaine d'adeptes du village et des environs suit l'enseignement d'Evelyne Ernst et la régularité dans leur pratique est visiblement efficace.



Le cercle reste ouvert à tous nouveaux pratiquants. Essayez et rejoignez-nous. La bonne humeur est de mise, et le ciel toujours bleu !

Rencontres Jeux

Les 2èmes mardis de chaque mois «Rencontres et Jeux à Mittlach», tout un programme !

- Partager un moment avec ses amis.
- Apprendre à suivre des règles.
- Savoir tirer parti des règles.
- Former et défaire des alliances temporaires.
- Comprendre des notions de tactique et de stratégie.
- Se méfier du hasard.
- Jouer des rôles
- Et s'amuser comme des enfants.

S'amuser comme des enfants est la seule règle importante, et les rires et les échanges sont parfois tellement bruyants que nous ne nous entendons plus !

Nous oublions la notion du temps, seul l'instant compte ! Il en ressort un après-midi de détente et de convivialité

Redevenir un enfant et acquérir une nouvelle stratégie dans la bonne humeur redonne à chacun cette impression de légèreté. Tout est facile, tout est possible !

Rejoignez les joyeux lurons, et partagez ces moments fous !



Claudine Jeanmaire

Association "Le Carrosse d'Or"

Deux dates importantes marqueront cette année 2020

SAMEDI 21 MARS 2020

Bal et élection de la Reine des Jonquilles
à la salle des fêtes de Mittlach, à partir de 21h00

Avis aux candidates....

Pour les candidatures, il faut avoir 16 ans ou plus et être célibataire.

Inscription auprès du président de l'association Alfred Braesch au **03 89 77 62 11**



La reine et ses dauphines élues en 2018

DIMANCHE 5 AVRIL 2020

Fête des Jonquilles à Mittlach

Restauration à la salle des fêtes et départ du Corso Fleuri à 15h00.



Les habitants de Mittlach qui le souhaitent peuvent contribuer à la fête, soit par des décors au niveau des maisons, ou par la confection d'un char ou tout simplement par une aide quelconque.

Informations et réservations au 03 89 77 62 11

La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2019, que font-ils ?

Océane NEFF
née le 10 avril 2001
domiciliée 21, rue Erbersch

Etudes

Je suis actuellement scolarisée au Lycée Frédéric Kirschleger de Munster en Terminale, section littéraire.

Profession future

Je souhaite continuer mon cursus scolaire à Strasbourg, en faculté de psychologie. J'aimerais travailler auprès de personnes en difficulté.



Loisirs

J'aime voir mes ami(e)s et me créer de beaux souvenirs avec eux. J'aime passionnément la nature et faire de la randonnée dans nos belles forêts et montagnes. Se plonger dans un bon livre est également un beau moyen de s'échapper.

Avis sur le village

Sans aucun doute, j'aime énormément mon beau village où je m'y promène avec nos trois chiens. C'est un village paisible où il y fait bon vivre. On peut s'y poser et admirer le paysage qui est toujours splendide lors des quatre saisons. J'ai beaucoup de chance de vivre avec ma famille dans un des rares villages de France encore préservés. Cette qualité de vie vaut de l'or.

La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2019, que font-ils ?

Manon BUEB
née le 13 août 2001
domiciliée 1, rue des Jonquilles



Études

Après avoir obtenu un bac pro Metier de la Mode-Vêtements avec mention très bien, j'ai décidé de me réorienter et suis actuellement en première année à la faculté de psychologie de Strasbourg.

Profession future

Après mes études, je souhaite devenir psychologue en milieu carcéral.

Loisirs

Durant mon temps libre j'aime cuisiner. J'aime voyager et découvrir d'autres cultures. Je suis également passionnée de cinéma et de musique.

Avis sur le village

Vivant à Strasbourg la semaine, j'apprécie de me retrouver à Mittlach le week-end pour profiter de ses beaux paysages et du calme de la nature.

La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2019, que font-ils ?

Solène WEREY
née le 16 novembre 2001
Domiciliée 59, rue du Haut-Mittlach

Études

J'ai obtenu un Bac professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne au Lycée Louise Weiss à Sainte-Marie-aux-Mines en juillet 2019.

Actuellement je suis en reconversion professionnelle car le Bac pro que j'ai obtenu ne répond pas à mes attentes. Je suis donc à la recherche d'une formation qui pourrait correspondre à mon projet professionnel.

En juin 2020 je compte passer un CAP afin de travailler dans le secteur de la petite enfance.



Profession future

Je souhaiterais travailler auprès d'enfants en crèche ou en périscolaire.

Loisirs

Lors de mon temps libre j'aime passer du temps avec mes amis et ma famille. J'aime également photographier mes proches et différents paysages.

Avis sur le village

Je pense que Mittlach est un village calme et relaxant, j'aime y voir les changements de paysages au fil des saisons, je m'y sens bien et l'ambiance y est chaleureuse. Cependant je trouve dommage qu'il n'y ait plus de commerces.

Nos jeunes ont du talent

Robin Braesch, meilleur espoir de la gastronomie alsacienne 2019

Dans le bulletin municipal du 2e semestre 2013, nous vous relations le parcours professionnel de Robin Braesch, enfant du village et cuisinier de talent, qui, à l'époque, faisait ses débuts à l'Auberge du Pont de Collonges, chez le Pape de la gastronomie française, Paul Bocuse !

Robin officie actuellement de l'autre côté de la frontière, et plus précisément au restaurant "Bürgisweyerbad", à Madiswil, en Suisse.

En novembre 2019 il a participé à la 9ème saison de "Chefs à bord", émission présentée sur la chaîne de télévision régionale Alsace20.

Le Principe ? Une compétition culinaire dans laquelle s'affrontent les plus grands espoirs de la gastronomie alsacienne.

Animée par Nicolas Rieffel, l'émission brille chaque année par ses épreuves plus créatives les unes que les autres, des épreuves qui permettent aux talents alsaciens de se surpasser.



Le jury de l'émission était composé de (*sur la photo de gauche à droite*) Florence Di Foggia, gérante du "Bistrot des Lavandières" à Colmar, de Dominique Radmacher, chef de cuisine "Chez Yvonne" à Strasbourg et de Florence Sitz, chef et gérante du restaurant "Le Cokoon" à Strasbourg, et gagnante de "Chefs à bord" saison 8. Nicolas Rieffel, le présentateur, complète la photo.



Grand gagnant de cette saison 9, Robin a réalisé un parcours exemplaire, en sublimant les produits du terroir. Sur la sellette lors de la toute première épreuve, où il n'a pas convaincu le jury avec son carré de porc, il a su rebondir magnifiquement lors de l'épreuve de repêchage, et son assiette végétale a remporté les suffrages. Lors de l'épreuve suivante, qui s'est déroulée à la Villa Meteor à Hochfelden, il a séduit le jury en travaillant la poule d'Alsace, la choucroute et les patates douces.



Présent parmi les 4 candidats encore en lice pour la troisième épreuve, à la ferme Saint-Ulrich, à Durningen, Robin a réalisé un travail sans faute, grâce à un filet de truite saumonée, du potimarron confit, et des légumes d'automne. Sa créativité, son imagination et sa signature, lui ont permis de remporter l'épreuve et d'être directement qualifié en finale.

Nous le retrouvons donc sur les bateaux CroisiEurope, au bord du Rhin à Strasbourg, où se déroule cette grande finale. Son concurrent est Jean-François Hamann, du restaurant "Le coin du meunier" à Herrlisheim. Les finalistes doivent concocter un diner romantique à l'alsacienne, pour 24 personnes. Particularité de l'épreuve : les convives sont les seuls votants, et ils jugent chaque assiette à l'aveugle. Le jury goûte les assiettes mais ne vote pas.

Robin s'est imposé grâce à sa cuisine nette, précise et compréhensible, et au visuel séduisant de ses assiettes.

Nous l'avons interrogé sur sa participation à l'émission :

Ce n'est pas mon premier concours de cuisine mais c'est une première pour moi de participer à un concours de cuisine télévisé.

Tout d'abord le réalisateur Cédric Schmidt a fait les portraits, privés et professionnels, de chaque candidat, afin de pouvoir nous présenter pendant l'émission.

Et l'aventure peut commencer : rendez-vous fin septembre au lycée hôtelier Alexandre Dumas à Illkirch, à 8h30, pour 3 jours de tournage. Rencontre avec les autres concurrents, personne ne savait à quelle sauce nous allions être mangés... les épreuves et les journées défilent et certains d'entre nous quittent l'aventure...

Nous avons une superbe ambiance entre candidats, mais aussi avec le staff et le jury. L'aventure a défilé à une vitesse incroyable malgré les attentes entre les plateaux. J'avancais jour après jour jusqu'à la finale, qui s'est déroulée sur les bateaux CroisiEurope à Strasbourg.

Le présentateur Nicolas Rieffel nous avait préparé de belles surprises sur les différents sites de tournage autour de Strasbourg.

C'était une aventure humaine extraordinaire, où j'ai pu rencontrer beaucoup de monde : mes concurrents, des gars supers, passionnés et battants ; le jury, intéressé et à l'écoute, et une équipe technique très professionnelle.

Je voulais remercier tous ceux qui m'ont soutenu. Je vous invite à aller voir mon parcours en 4 épisodes sur alsace20.tv replay Chefs à Bord saison 9.



Sur la photo de droite : Robin savoure sa victoire, en compagnie de sa soeur Auriane et de Nicolas Rieffel

Bravo à Robin pour ce très beau titre



Découverte artistique

Une 5e saison, une balade sonore dans les bois de Mittlach, par Jim Petit

Un parcours-découverte audio-visuel dans la forêt sous forme de marche douce et d'écoute au casque en réalité augmentée.



Une nouvelle offre de découverte touristique et artistique sur le territoire de la vallée de Munster :

Issue de la superposition des paysages sonores de chaque saison enregistrée de septembre 2017 à novembre 2018, je vous invite à découvrir les 12 points d'écoute de ce parcours sonore où alternent des moments de marche douce, d'écoute au casque, et des moments de pause. Facile, fléchée et familiale, la balade d'environ 4 kilomètres dans son intégralité se fait avec une application smartphone gratuite contenant les 12 pistes sonores et un plan. Il n'est pas nécessaire de réaliser l'ensemble des points d'écoute ou de suivre l'ordre des numéros, à faire selon l'envie du moment. Le parcours emprunte des chemins existants sans difficulté.

L'écoute *in situ* des 12 pièces sonores d'une 5e saison, se mêlent aux sons du paysage sonore réel au moment où l'expérience est vécue par l'auditeur pour une séance immersive entre réalité de l'instant et transformation de la réalité sonore de chaque site. Une autre manière d'appréhender et ressentir le paysage forestier et montagnard de notre village.

Captations sonores et réalisation : Jim Petit

Assistants captations sonores : élèves de la classe unique de l'école de Mittlach et de la 3e du Lycée Agricole de Rouffach

Partenaires : Parc naturel Régional des Ballons des Vosges, Office de Tourisme de la Vallée de Munster

Une production Artotuși/Jim Petit avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, la Région Grand-Est, le Département du Haut-Rhin, la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, la Commune de Mittlach, la Fondation Alliance CAIRPSA CARPRECA et BCM Matériaux.

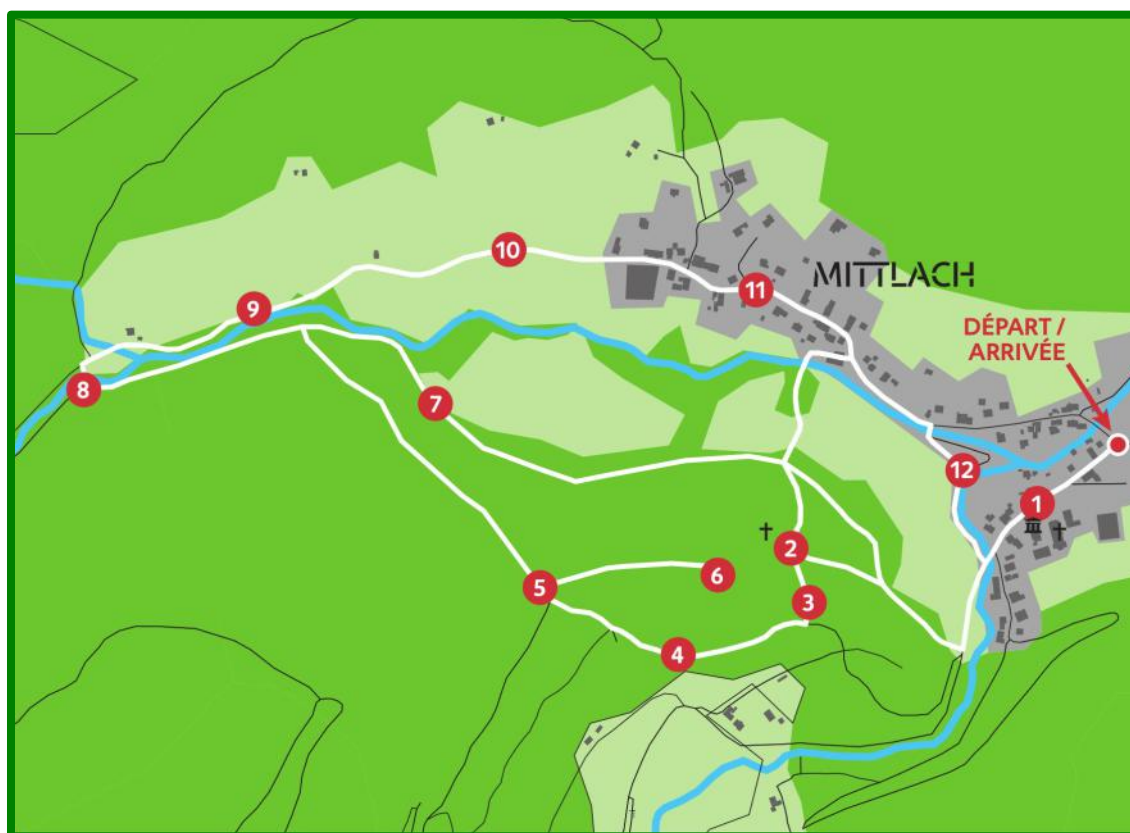
Mode d'emploi pour installer l'application "une 5e saison"

- 1) Téléchargez gratuitement l'application izi.TRAVEL dans App Store ou Google playstore.
- 2) Après installation de l'application izi.TRAVEL sur votre smartphone, ouvrez-la et tapez «Mittlach» dans la barre de recherche.
- 3) Cliquez sur le bouton télécharger. La balade sonore «une 5e saison» est désormais installée sur votre smartphone et vous pouvez la réaliser sans connexion internet.

La balade sonore

L'écoute des enregistrements se fait avec un casque et le cas échéant avec des oreillettes.

- 1) Départ depuis le parking en face du restaurant Valneige à l'entrée de Mittlach. Ouvrez l'application et ouvrez la balade sonore «une 5e saison». Cliquez ensuite sur continuer.
- 2) Allez sur le parvis de l'église, lieu du premier point d'écoute et mettez votre casque. Sur le plan de l'application, cliquez sur le numéro 1 et lancez l'écoute.
- 3) Une fois le morceau terminé, poursuivez le parcours en suivant les panneaux de direction, couleur rouge avec logo une 5e saison. Quand vous rencontrerez un croisement, vous avez le choix de la direction à suivre. Quand vous rencontrez un panneau d'écoute, cliquez sur le numéro correspondant de l'application.



Si vous n'avez pas de smartphone et/ou si vous le souhaitez, je propose d'expérimenter une 5e saison en ma compagnie. Nul besoin de télécharger l'application. Des casques audios et des baladeurs seront mis à disposition. (10 €/personne dans la limite de 10 personnes, sur réservation).

Jim Petit - Grange-Studio

Rue Erbersch - 68380 MITTLACH

06 95 41 52 29

contact@jimpetit.com

www.jimpetit.com



Un peu d'histoire

Schmelzers et charbonniers à Mittlach

Par Bruno Weigel

Dans le voisinage de la ferme abbatiale de Zufluss s'élevaient autrefois de grosses volutes de fumée émises par les charbonnières et par la fonderie de fer de la Schmelz. Cet établissement faisait vivre toute une population de fondeurs et de charbonniers. Dès 1575, les anciens registres protestants de la paroisse de Muhlbach attestent la présence de cette population hétéroclite logeant dans des huttes sommaires au Kolben. Ces abris venaient s'adjoindre aux quelques fermettes et granges, sporadiquement occupées par des agriculteurs de Metzeral et Muhlbach. Les habitants actuels de Mittlach n'ont cependant aucun lien, ni filiation avec cette ancienne population et les patronymes de ces personnes nous sont totalement étrangers. Rarement évoquée et souvent méconnue, cette communauté ne fait pas moins partie des chroniques du village.

Ce sont principalement les archives de Munster et les registres de la paroisse protestante de Muhlbach qui mettent en lumière cette population dont le quota peu surprendre. On décompte non moins de six schmelzers successifs à Zufluss dont une femme ; la veuve de Mang Zanger "die Schmelzerin", douze charbonniers, un métayer et un garde forestier, soit près de vingt foyers ou feux assidus à Zufluss, chiffre donc assez conséquent pour l'époque comparé au recensement de Mittlach effectué près de deux cent ans plus tard, en 1772 où le nombre de chefs de famille ne s'élevait pas à plus de trente-deux.

Qui étaient-ils et d'où venaient-ils ?

Ces actes dévoilent les provenances géographiques et le locus de ces familles aux origines diverses, dont des "Welsches", des Autrichiens et des Allemands et quelques unités de la vallée de Munster. Ces charbonniers vêtus tout de noir, le visage couvert de suie, vivant en marge de la société, étaient craint par le reste de la population. Ils logeaient avec femme et enfants à proximité directe de leurs charbonnières dans des huttes sommaires disséminées essentiellement dans la vallée du Kolben, le long du chemin qui menait en Lorraine, et, par nécessité du métier, près d'un cours d'eau. Ils fournissaient les schmelzers en charbon de bois, combustible nécessaire à la fonderie, les deux activités étant complémentaires et directement liées.

Extraits des registres paroissiaux protestants de Muhlbach :

Souvent cité, un fondeur nommé Mang Zanger semble occuper un poste clef sur la Schmelz. Toutefois aucun acte de naissance ni de mariage ayant trait à ce personnage n'est porté à connaissance, ses origines demeurent donc inconnues. Ses origines étaient certainement autrichiennes, le patronyme étant représentatif dans les années 1600 dans la région d'Innsbruck au Tyrol.

- **1575, 24 avril** (jeudi) Première mention portant sur un enfant baptisé à Muhlbach et prénommé Agathe, une fille de Linhart **BERTSCH** de Metzeral et dont la marraine fut Anna la femme de Mang **ZANGER** le fondeur. "*Mang Zangers der Schmelzers fraü zu Metzéral*", et le parrain, Mang **ZANGER**, "*der Schmelzer*".

- 1577, 5 mai (jeudi) baptême de Hans, fils de Michel **BURCKHART** “*im Zuefluss*”, et de Maria **SCHWEITZER** la fille de Peter **SCHWEITZER** “*zu Dieffenbach*”, (Muhlbach) le parrain désigné fut Hans **UNTERRONER** de Kitzbühel et habitant de Zufluss. (Unterrainer de son nom exact) “*Hans Unterroner von Kitzühel, wohnhaft in Zuefluss*”. Ce tyrolien aura d’ailleurs en 1581 un litige avec Glad Bucking, le fermier du hameau.

- 1580, 20 mars (jeudi) baptême d’une fille prénommée Anna, un enfant de Hans **SPITTBERGER** “*ein koler im Mittlaw*” et de Margret **RINCK**, une bavaroise. “*zu Wettelsen in Bayern*” (Wettelsheim-Treuchtlingen Bayern). La marraine désignée était à nouveau la femme de Mang Zanger et le parrain Anthoni **SIMON**, également charbonnier à Mittlach. “*ein Koler im Mittlaw*”). Cet acte de baptême comporte la première mention de Mittlach consignée dans les registres protestants de Muhlbach mais ayant toutefois la particularité du suffixe **w**.

- 1580, 7 août (jeudi) baptême d’Anthoni, fils d’Anthoni **SIMON**, “*Ein Welscher Koler im Abtswaldt*” et de Cladat **DERBOSCHE zu Bole ? im Frankreich (Boulay en Moselle ?)**. Le parrain cité était Clade **BÖCKING** “*der meyer im Zuefluss*”. (Origines : Weissenheim : Vouxey, Vosges). Anthoni Simon semble être le seul charbonnier à travailler dans les forêts de l’abbaye. Les autres exerçaient leur métier dans les bois de la communauté de la ville et vallée de Munster, sur le ban de Metzeral.

- 1580, 18 décembre (jeudi) baptême d’une fille (prénom maquant) de Heinrich **MUNCH**, charbonnier à Mittlaw. “*Koler im Mittlaw*” La mère Anna était native de Gulley (?) en France et une des marraines se prénommait Cladate l’épouse de Anthoni Simon “*der Koler ahns Apts Berg*”. On retrouve deux ans plutôt ce Heinrich Munch au Roëdle “*der Kolers Knecht von Fräss*” (Fraize) et lors de son mariage du 5 mai 1578 le nom de son épouse est cité : Anna, la fille de Stofel **BERING** de Gulley. (Culey Meuse)

Le Ratsprotocollbuch de Munster, conservé aux archives de la ville, nous apporte des éléments complémentaires sur certains schmelzers et particulièrement sur l’énigmatique Mang Zanger nommé à maintes reprises.

- 1580, 28 mai (mercredi) “*ist erkant, dass Mang Zanger der Eisenschmelzer hierfüro von einem jeden Wagen so er durchführt, 1 Bazzen wie die Käsleut geben soll*”. (FF 81, S. 380)

Traduction : Il est porté à connaissance que Mang Zanger le fondeur de fer, doit, pour chaque voiturage effectué, s’acquitter comme les fromagers, de 1 Bazzen. (en taxes)

- 1580, 12 novembre (mercredi) “*ist erkant worden, dass meine Herren (der Rat) hierfüro dem Schmelzer das Eisen selbs abkaufen sollen, Es soll auch hierfüro kein Karch mit Kohlen durchgeführt werden, man habe denn davon 3 Bazzen Zoll abgereicht*”. (FF 81, S. 395)

Traduction : A été reconnu que mes messieurs du conseil doivent acheter le fer eux-mêmes et directement au fondeur et décident qu’aucune charrette de charbon ne doit transiter, (Hors vallée de Munster) on en a donc déduit 3 Bazzen de douane.

- 1581, 6 septembre (dimanche) “*haben sich meine Herren mit Mang Zanger dem Schmelzer des Eisenkaufs uff ein Jahr verglichen, also dass er keins den Schmieden, Burgern noch Fremden verkaufen darf, und soll ime für jeden Zentner 3 R 9 bezahlt werden, darneben hat man ime 100 R angeliehen, die soll er olgemach obne Zins. wieder abrichten*”. (FF81, S. 405)

Traduction : Se sont mes messieurs qui, avec Mang Zanger le fondeur, ont fait le bilan des ventes annuelles de fer et donc, il n’a pas le droit d’en vendre ni aux forgerons, ni aux bourgeois ni aux étrangers et doit toujours être payé pour chaque quintal 3R 9. D’autre part, on lui a prêté 100 R qu’il devra rembourser en totalité sans intérêts. Le 10 novembre 1581, cette interdiction lui fut réitérée “*Mang Zanger, der Schmelzer, wider das Gebott Eisen hinweg geführt*” (FF76)

Quelques mariages contractés à Muhlbach :

- **1582, 11 décembre** (samedi) Dietrich **WAGNER**, de Gunsbach *“ein Koler im Mitlach”*, se marie avec Cladat la veuve d’Anthony Simon le charbonnier aveugle. *“Der blinde Koler”*.

- **1583, 14 janvier** (vendredi) Felix **TALHÖFER** *“der deutsche koler im Mittlach”* épouse Agatha **GERNER** de Metzeral-Emm. Cet acte comporte pour la première fois la plus ancienne forme écrite connue de Mittlach orthographiée exactement comme de nos jours.

Suite des baptêmes :

- **1583, 27 octobre** (jeudi) baptême de Hans, fils de Felix **TALHÖFER** *“Der deutsche Koler im Mittlach”* et de Agatha **GERNER**. Le parrain cité fut Kilian **DIEBOLT** *“der Schmelzer”*. Ce Schmelzer Diebolt originaire de Fufflys, (?) s’unit en première noces, le 22 août 1569 à Munster avec Magdalena Hadey, puis en secondes noces, le 24 juin 1583 à Muhlbach, avec Anna, la veuve de Mang **ZANGER**, décédé au début de l’année 1583. Lors de ce second mariage, l’acte précise que Kilian Diebolt était natif de Hindelang dans l’Algau. Le 11 avril 1584 il accède à la bourgeoisie en prêtant l’habituel serment de bourgeoisie et en ayant payé le droit *“Kilian Diebold der Schmelzer und Bartholome Friess von Burtenbach (Bavière) der Weber, sind Burger worden, haben den gewonlich Burger Aid erstattet, auch den Burgergulden erlegt”*. (FF 81, S. 549)

- **1584, 30 août** (jeudi) baptême de Sara, fille de Paulus **KREUTTLIN** *“der Meyer in Zufluß ”* et de Kettrin **FERTIG** (Famille originaire de Sultzeren.)

- **1584, 4 novembre** (dimanche) Ce métayer Paulus Kreuttlin eut un différent avec Kilian Diebolt le fondeur. *“Zwischen Paulus Kreuttlin Cleger an einem und Kilian Diebolt dem Schmelzer Beklagten andersteils, ist erkant, und seind die Scheltwort von Oberkeitwegen ufgehebt, damit sie keinem Teil an seinen Ehren verletzlich, und Beclagter dem Cleger für die Verwundung, Schmerz, Schererlohn und Versäumnis erstatt 10 Cronen, auch dabeneben zu Frevel verbessern soll 15 Bazen”*. (A.Munster FF81, S. 579)

Traduction : Entre Paulus Kreuttlin (métayer à Zufluss) le plaignant d’un coté et l’accusé Kilian Diebolt le fondeur, d’autre part, Il est noté que les griefs ont été retenus par les instances supérieures et, afin qu’aucune partie de son honneur ne soit blessée, l’accusé dédommagera le plaignant pour blessure, douleur, salaire du chirurgien et pertes, il devra déboursier 10 Couronnes et 15 Bazen supplémentaires pour qu’il améliore son comportement délictueux.

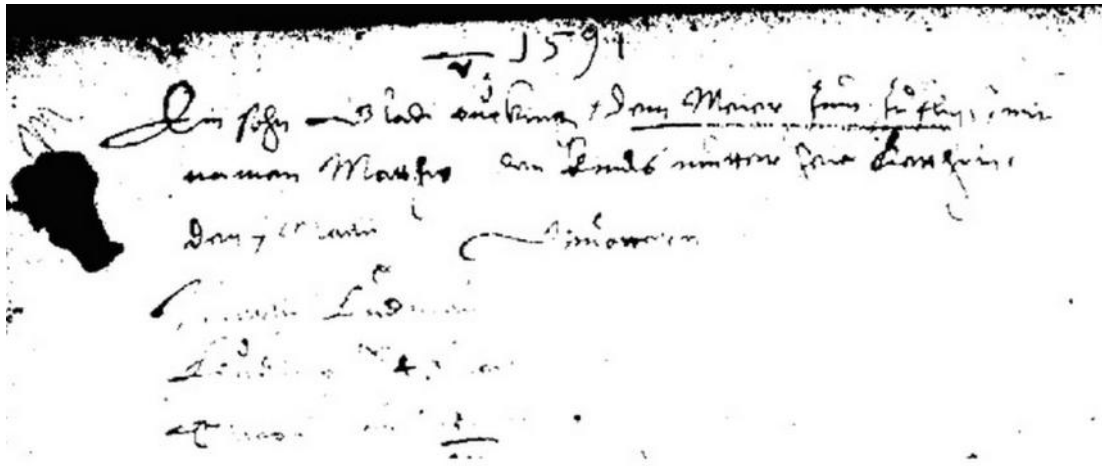
- **1585, 17 octobre** (jeudi) baptême de Claus, fils du charbonnier Felix **Talhöffner**, *“Koler im Mittlahe”*. Un des parrains se nommait Melchior **LUCIER**, un “Schmelzer” originaire de Dentzendorf. (Denkendorf Nord de la Bavière?) Ce Melchior Lucier s’est marié à Muhlbach le (vendredi) 25 mai 1579 avec Agatha Botzel de Metzeral, une année plus tard, le couple fit baptiser en 1580, en l’église protestante de Munster, un enfant, nommé Maria, il est alors signalé comme étant de Kilchbuhl à Stosswihr. Une des marraines se prénommait Anna, la femme de Mang Zanger de Metzeral. En 1586, ce Melchior Lucier, (Lutzeyer) a dû déboursier 5 Schilling d’amende pour avoir transporté du minerai (Fletz) un dimanche. (A.Munster FF76)

XCVIII.
 Spurius. Ein Doffen Jacob Jeror ein koler im Mitla, ein
 dieser koler des kindes mütter sei Ketrin, am 21 Junij
 Jaret in auß
 2 Martij 91 Claus Wagner
 mit ein schelmen entläuft
 man mus hängen
 Dan er Jörg Golders zu
 goldbach ein
 Malbach ein
 kals gepolten. Hans Ursch zu Bernschach ein Doffen sein waimen Ma
 Das kindes mütter sei Madlan, am 29 Junij
 L. ...

- 1590, 21 juin (jeudi) baptême d'Anna une fille de Jacob **JEROR** (Gérard ?) charbonnier à Mitla
 "Ein Tochter Jacob Jeror ein koler im Mitla. Das Kinds mütter sei Ketrin". En marge de l'acte, outre la
 remarque "Spurius" (Bâtard, conçu hors mariage), est rajoutée plus tard une note faisant renvoi à ce
 charbonnier : "Dieser Koler Jeror ist auf Marty 91 mit ein schelmen entläuft. Dan er Jörg Golder zu
 Muhlbach ein Kalb gestolen". (Ce charbonnier Jerot s'est enfui en mars 91 avec un autre escroc après
 avoir volé un veau à Jörg Golder de Muhlbach.)

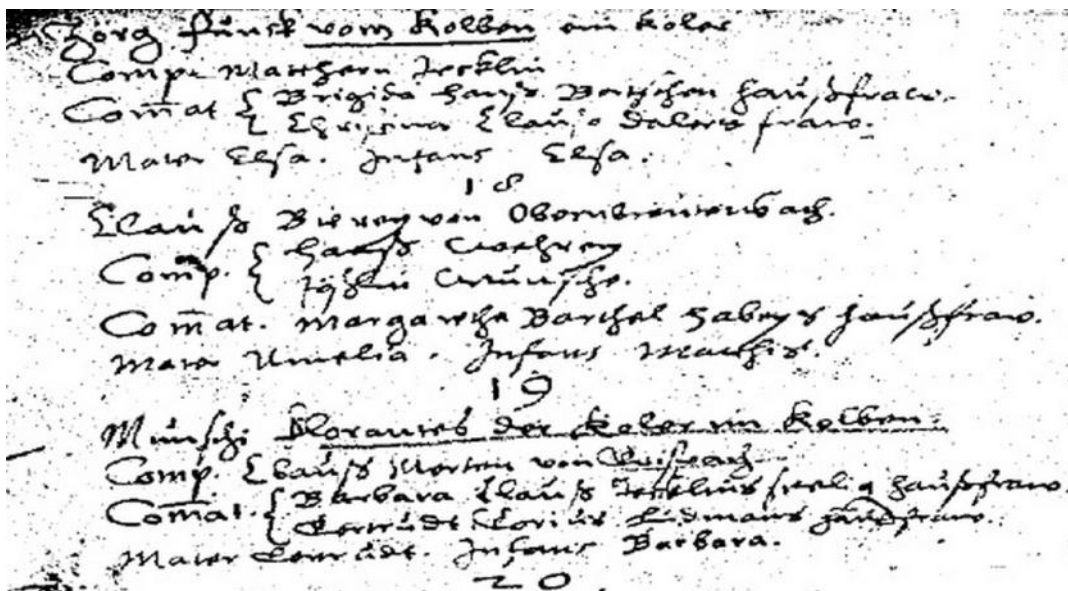
XXXVIII
 Hans koler im Mitlach ein Doffen
 des kindes mütter sei Cladat. 1 Novemb.
 L. ...
 Hans Meiers frau, Ketrin
 des Meiers frau ein koler ein
 Claus Jörgog.
 XXXIV.

- 1590, 1 novembre (jeudi) baptême d'une fille (prénom manquant) de "Hans koler im Mitlach ein
 Tochter dess Kind mütter sie Cladat". (Le père peut être identifié comme étant Hans Unterainer)
 charbonnier à Mittlach et de Cladat. La maraine est nommée Kethtrin, l'épouse de Hans **SCHWARTZ**
 "der Meiers frau im Zufluß".



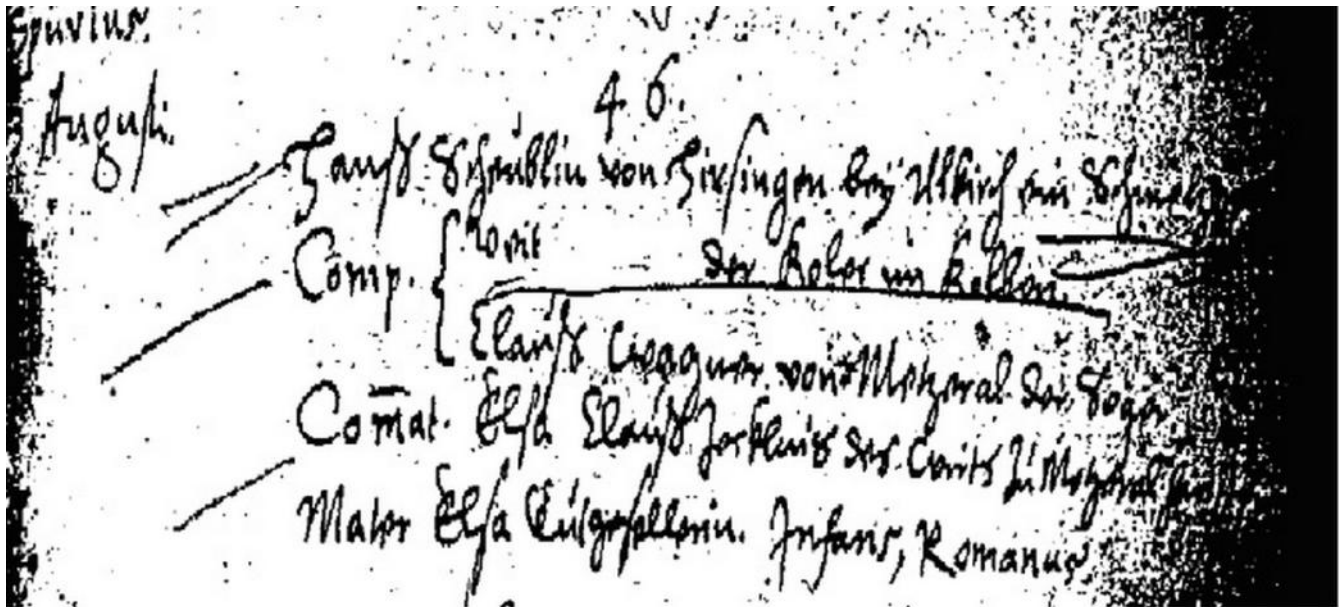
- **1591, 7 mars** (jeudi) : baptême de Matthis, un fils de Gladi Bucking (Bicking) le fermier de Zufluss “*Ein Sohn Gladi BUCKING der Meier zum Zufluss*”.) et de Kettrin (nom manque), mais on retrouve l’identité de la mère lors du baptême précédent, en 1580, d’un autre enfant du couple et le nom cité de la mère est alors Kettrin **WALSCH**, la fille de Hans Walsch de Hohrod. Le couple se marie à Munster le 29 novembre 1574 et l’époux est alors signalé comme étant originaire de Vouxei dans les Vosges. Le couple fera baptiser quatre enfants à Munster en : 1576, 1578, 1583 et 1588.

- **1595, 29 juin** (jeudi) : baptême d’Anna, une fille de Munschi **FLORANTUS** “*von Schnerlach* (Lapoutroie) *der Koler*” et de Gertrudt (nom manque). La marraine fut Anna **DIETRISCH** “*der Kolars* *Dochter*”. Curieusement ce couple ne s’est marié que 4 ans plus tard à Muhlbach, le 21 mai 1599, et l’épouse prénommée Gertrudt était la veuve de Hans Schelley de Metzeral. Ce Hans Schelley de Biltzbahn, (Bussang), s’était marié le 17 août 1584 à Muhlbach avec Drütt **DREYER**, la fille de Claus Dreyer de Metzeral.



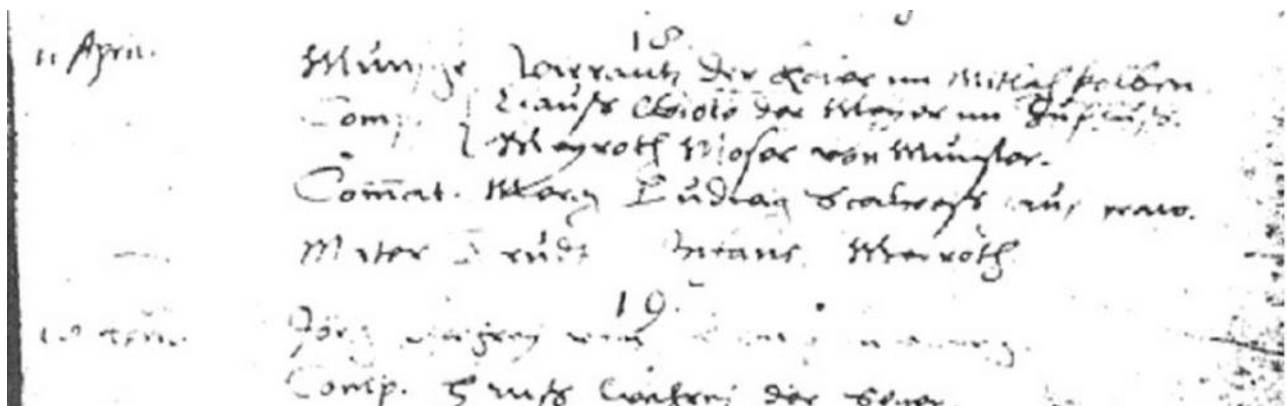
- **1600, 16 mars** (jeudi) : baptême d’Elsa, fille de Jörg **FÜNCK** du Kolben, un charbonnier, “*vom Kolben ein Koler*”. La mère se prénomait également Elsa. Ce personnage était originaire de Sondernach où il y retourne quelques années plus tard. Il y est signalé en 1609.

Sur cette même page, le dimanche 19 mars, baptême de Barbara, la fille de Munschi Florentz “*der Koler im Kolben*” et de Gertrudt.



- 1600, 3 août (jeudi), baptême de Romanus, fils de Hans SCHEUBLIN *“Von Hirsingen bey Altkirch ein Schmelzer”*, et d’Elsa GUTGESELLER. L’un des parrains prénommé Veit (Vitus) était lui aussi charbonnier au Kolben. Il s’agit sans doute de *“Vitus Eberhardt aus Saltzburg Glem der koler”*, qui épouse le 22 avril 1604, Magdalena, la fille de Heinrich Dietrich de Wackenthal, (Wagney) charbonnier à Mittlach.

- 1600, 21 septembre (jeudi), baptême d’un garçon (prénom manquant) fils de Marx BARTH *“der Schmelzer”*. Le parrain fut Jörg Fünck.



- 1602, 11 avril (jeudi), baptême de Meyroth, fil de Munsche VIRRANTZ *“der koler im Mitlach Kolben”* et de Trudt nom manquant (Dreyer). Un des parrains était Claus WIBLE *“der Meyer im Zufluss”* et Mayroth Moser de Munster. La marraine Maria, la femme de Ludwig Stalbey qui possédait un terrain au-dessus de la Schmelz.

Ces textes traduisent les variantes de la dénomination de Mittlach, dont la première citation du nom tel qu’il est employé de nos jours, semble remonter au 14 janvier 1583. D’autres variantes tel que Mitlaw, Mitlach, Mittlahe, Mitla sont usitées. Par la suite, la dénomination de Mitlach, avec un seul T prédomine. Le secteur du Kolben est également bien défini. A noter que les dates et jours de ces baptêmes font apparaître que, sauf exception, les enfants étaient tous baptisés un jeudi. Notons également qu’en l’espace de 25 ans, quatre métayers différents de Zufluss sont nommés.

Les Schmeltzers et leurs difficultés financières

De 1574 à 1607, les Schmeltzers et la fonderie fer de Metzeral sont mentionnés 9 fois dans les protocoles du conseil. (A.Munster 81 et 85 FF). Ils font également référence à la veuve Zanger qui est nommée en tant que tutrice de la Schmelz. Il en ressort que les fondeurs et charbonniers de Zufluss étaient confrontés à des problèmes récurrents de paiements. Le Gastgerichtsbuch de Munster de 1574-1586, (A.Munster FF 82) relate ces difficultés financières, la fonderie ayant fréquemment dû faire appel aux autorités pour recouvrer ses dettes.

- 1574, 12 octobre. **“Claus Miller der Koler soll Mang Zanger den Schmelzer in 6 Wochen bezalen die Schuld 2 Taler”.**

Traduction : Claus Miller le charbonnier doit rembourser dans les six semaines au fondeur Mang Zanger les 2 Taler de dette.

- 1580, 9 octobre. **“Hanns Jäcklin soll mang Zangen den Schmelzer hiezzwischen Martini bezalen. Ist die Schuld 4 R”.**

Traduction : Hanns Jäcklin doit payer à Mang Zanger le fondeur, la dette de 4 R et ce, avant la St Martin. A noter que Zanger est décédé au début de l’an 1583. **“Zanger ist Anfang des Jahres 1583 gestorben”.** Comme on l’a vu auparavant, la veuve se remarie plus tard avec Kilian Diebold.

- 1583, 9 février. **“Wurde Gabriel Huber, Bürgermeister, des Schmelzers seligem Wittib zum Vogt erkannt. Auch sie musste Schulden einklagen”.** (A.Munster FF 81, S. 485).

Traduction : Gabriel Huber est devenu maire de Munster. La bienheureuse veuve du fondeur (Mang Zanger) est reconnue en tant que tutrice. Elle aussi a dû se plaindre pour des dettes non honorées.

- 1583, 19 mars. **“Geörg Marx soll die Schmelzerin in 14 Tagen entrichten, ist die Schuld 1 Fiertel Korn”.** (A.Munster FF 82" S. 195).

Traduction : Geörg Marx doit régler à la fondeuse dans les 14 jours, sa dette qui est d'un quart de grain. (Geörg Marx était originaire de Thann et son épouse Catharina Rauscher de Masevaux)

- 1583, 1er juin. **“Zwischen der Schmelzerin Klegerin an einem und Michel Clas anderteils ist erkant, dass er gedachte Schmelzerin in Monatsfrist bezalen soll, ist die Schuld 25 R”.** (A.Munster FF 81, S. 497).

Traduction : Entre la fondeuse, plaignante d’une part, et Michel Clas d’autre part, il est reconnu que la dite fondeuse doit être payée dans le mois du montant de la dette de 25 R.

D'autre part, les fondeurs eux même ne sont pas très enclins à honorer leurs obligations financières. Des litiges sont consignés et des plaintes sont régulièrement déposées. Le registre du Gastgerichtsprotokollbuch nous expose ce fait. (A.Munster FF 83) 1586-1608.

- 1592, 5 décembre. **“Der Schmelzer soll Joachim Jecklin geklagten Zehrgelts bis Wyhenachten das halb und dann bis Fassnacht den übrigen Teil zue befriedigen schuldig sein mit Abtrag Costens”** (S. 78).

Traduction : Le fondeur doit au plaignant Joachim Jecklin, payer les frais de repas dont la moitié d’ici Noël et le restant d’ici carnaval, d’honorer sa dette avec frais d’enlèvement (?).

- 1597, 14 juin. **“Uf Clag Hansen Kruetlins zu Mülbach gegen den Schmelzer ist erkant, dass sie beide miteinander abrechnen und was sich also in guter Rechnung befindet, soll er Schmelzer in drei Wuchen zu bezalen schuldig sein”** (A.Munster S.118)

Traduction : Sur plainte de Hansen Kreutlins (forgeron) de Mühlbach contre le fondeur il est connu que les deux font des affaires ensemble et donc pour que les comptes soient bons, le Schmelzer devra s’acquitter de sa dette dans les trois semaines.

- 1607, 5 mai. **“Zössle Wottey Clegern, sodann Schmelzer im Zufluss Beklagten, ist nach Clag und Antwort erkant, dass Beclagter Kleger hiezzwischen Bertolomey zu befridigen schuldig sein soll”** (A.Munster S.181).

Traduction : Zössle Wottey le plaignant, envers le Schmelzer de Zufluss qui, après plainte et réponse, a pris connaissance qu’il a obligation de s’acquitter de sa dette envers le plaignant d’ici à la St Bartholomé.

- 1607, 10 octobre. **“Die Schmittengemein (Schmiedezunft) sollen Clausen Dalern in der Schmelz werken lassen, aber doch keine Ross beschlagen”.** (A.Munster FF 85, S. 344).

Traduction : La corporation des forgerons doit laisser travailler Clausen Dalern dans la Schmelz, mais il ne doit y ferrer aucun cheval.

- **1604, 22 avril**, est signalé Jacob **Schweigel** un bûcheron de Kitzbühel, il épouse la fille de Claus Iltis de Metzeral. Sept jours plus tard, c'est Vitus **Eberhard** de Saltzboung, un charbonnier, qui s'unit avec Magdalena, la fille de Heinrich Dietrich de Wackenthal, (Wagney) charbonnier à Mittlach. Ce Vitus, initialement installé à Zufluss, est signalé quelques années plus tard au Roedlé à Sondernach où il est toujours charbonnier.

La vente de la Schmelz

La localisation de la fonderie n'est pas formellement définie, elle se situait certainement à l'emplacement des cités actuelles près du pont de la Fecht (Eselbrucke) à un jet de pierre de la scierie abbatiale (Abtey sege). La schmelz fut vendue fin 1609, ainsi que ses dépendances et sous conditions, à Paulus Kreuttlin, l'ancien métayer du Hoff, pour la somme de 240 Guldens (120 Livres). Un document faisant référence à un désaccord entre la commune de Metzeral et le futur acquéreur nous apprend qu'il en était déjà locataire un an avant la vente.

- **1608, 27 septembre**. *“Zwischen der Gemeind zu Metzeral Clegern, sodann Paulus Kreuttlin Antwurtern, eins halben Taler jerlichs Zins ab der Schmelzen, darzu gehörig Haus u. Garten belangt, R1,3t erkant, dass für alle versess (?) er Beklagter fünf Taler zu erstatten schuldig sein soll”* (A.Munster FF86 S. 190).

Traduction : Entre la commune de Metzeral, plaignante en réponse à Paulus Kreuttlin qui ne paye qu'un demi Taler annuellement de loyer pour la Schmelz et ses dépendances, maison et jardin, alors que la commune réclame 1 Rallebatzen et 3 Taler. Il devra donc encore verser 5 Taler d'arriérés de dettes.

- **1610, le 28 avril**, les conditions de la vente sont notifiées dans un Ratsprotokol de Munster. (FF86 S36) : *“Meister u. Rat verkaufen Paulussen Kreuttlin die Schmelze zu Metzeral grund und grad für eigen, doch soll es ein Schmelze pleiben, sambt ein Eingang zum Wasserbau und Wuhr, stoss oben uf Ludwig Stalpeis Matten und beseits hinab auch auf ime, sunst uf den Almendeweg desgleichen das darzugehörige uf der Almende gebuwene Haus, Scheuer und Gärten, so bis daher nit zinsbar gewesen und fürter nit sein soll, in Ansehung das Eisen gemeinem Wesen um leidlichen Wert jederzeit zustending sein soll, und soll sich bekohlen wo andre Schmidt sich bekohlen”*. Emptio 240R

Traduction : Magistrat et conseil vendent à Paulussen Kreuttlin la Schmelz de Metzeral, fond et bien pour sa propriété, mais doit rester une Schmelz, y compris l'accès à l'ouvrage hydraulique et le fossé touchant en haut et sur le coté les prés de Ludwig Stalpeis et d'autre part le chemin communal. De même les dépendances, maison, grange et jardin construites sur le communal ont été jusqu'à présent exemptes d'hypothèque et le resteront dans la perspective que le fer dans son ensemble revienne à sa juste valeur, elle devra rester disponible à chaque instant pour le traitement par carbonisation (du fer) par où d'autres forgerons le traitent. Cet indice confirme que le fer fut transformé en acier traité par carbonisation.

On apprend que les raisons de cette vente sont d'ordres financiers et de rentabilité liés à la valeur du fer. Nul doute que l'arrêt de l'activité a sonné le glas pour toute la population de charbonniers présents, dont les nouvelles se tariront. Toutes ces familles ont pris congé de Zufluss les unes après les autres et on retrouve ultérieurement certaines de ces personnes signalées dans les villages voisins comme au Roedle à Sondernach. Postérieurement à cette vente, les archives et les registres paroissiaux sont totalement muets concernant les schmelzers. Les seules informations relatives à Zufluss se restreignent aux quelques remarques se référant à l'activité des fermiers successifs du Hoff et du garde forestier de Zufluss pour lesquels la vie continue.

- **1628, 9 mars**, (jeudi) en pleine guerre de Trente Ans **Baschen LENHARD** (Sébastien Lienhart) *“Schutz in Zufluss”*, fait baptisée à l'église protestante de Muhlbach, sa fille Anna Barbara et le parrain cité se nommait Johann Ernestus Apter, prieur à l'abbaye et la marraine, Elisabeth la femme de Ludwig Schenck. On ignore si le prieur de l'abbaye a célébré le baptême lorsqu'on sait que ce garde forestier était de confession protestante.

- **1630, 10 février**, (dimanche) un mercredi, ce même garde forestier, *“ von Sultzern Schutz und forster im Zufluss”* et époux de Maria **BRUER** de Breitenbach, présente aux fonds baptismaux à Muhlbach, un second nouveau-né prénommé Matthiss.

L'activité de la Schmelz, et l'origine du minerai

La localisation de l'extraction du supposé minerai de fer reste obscure et la théorie qu'il provenait des flancs de la Burg (Berg mine) n'est pas avérée et soulève nombres de questions.

L'extraction du minerai de fer est complexe et fastidieux, nécessitant une main d'œuvre spécialisée et une infrastructure conséquente. Avant d'obtenir du minerai, nombres d'opérations sont nécessaires; l'abattage, l'extraction, le triage, puis succède le grillage par le feu qui est mis à un bûcher où le minerai, par combustion, se ramollit, et devient plus friable. Suit le concassage et le criblage par lequel les morceaux de minerai retenus par le tamis sont amenés directement à la fonderie qui nécessite un haut ou bas fourneau. Toutes ces activités génèrent une importante quantité de déchets ou de scories.

L'absence de galeries ou de haldes sur les versants de la Burg font défaut.

Aucun document ne mentionne la présence de mineurs (Knappen, Bergmann ou Bergleute) sur le site de Zufluss, dans la période 1575-1610.

Le minerai provenait certainement d'ailleurs et quelques textes font référence à du transport de minerai. Le livre dit Missivenbuch de 1579-1595 daté du 17 décembre 1588 nous démontre que du minerai de fer (Fletsch), d'origine étrangère, était importé et arrivait au moins jusqu'à Munster. ***“Item wan der Münsterich Eisenschmidt oder Schmelzer Fletsch zu Colmar hole, miesse er von jedem Karch Fletsch ein Plapart (6 deniers) erstatten, vor Jaren hab man nichts dürfen”.*** (AA 22, S. 434)

Traduction : De même lorsque le forgeron ou fondeur de Munster cherche du minerai à Colmar, il est obligé de s'acquitter d'un Plapart de péage pour chaque charrette de minerais. Il y a quelques années on en avait pas le droit.

Cette industrie bénéficiant du transport des matières restait cependant très contrainte par ses besoins considérables en combustible. En moyenne, pour obtenir 50 kg de fer, il fallait 200 kg de minerai et 25 stères de bois convertis en charbon. Il est donc plus aisé de transporter du minerai sur place, que de charroyer l'énorme volume de charbon de bois. L'énergie hydraulique indispensable était disponible à Zufluss, les soufflets des forges et des fonderies étant mus par cette énergie. Seul l'air insufflé sous pression était capable de traverser la charge à traiter et l'acte de vente spécifie que la Schmelz disposait d'un tel ouvrage hydraulique qu'elle partageait certainement avec la scierie. Le texte fait mention d'un fossé “Furch” par lequel l'eau était acheminée. On a connaissance que la Schmelz servait non seulement à fondre du minerai de fer, à transformer ce minerai en acier carboné, mais faisait également office de forge. Toutefois, on n'a pas connaissance si l'installation disposait de marteaux actionnés par la force hydraulique, mais c'est possible.

Cité alternativement sous deux dénominations distinctes de ***“Eisenschmelze”*** et ***“Stahlschmelze”***, aucun renseignement ne précise à quoi correspondait exactement l'établissement. S'agissait-il d'un haut fourneau ou d'un bas fourneau ? Ce dernier étant un procédé nomade édifié en fonction des affleurements de minerai et de la disponibilité du combustible, semble répondre au profil de la Schmelz. Les textes spécifient qu'on y enrichissait au carbone (“Bekohlen”) du fer brut et qu'on y forgeait des outils sollicitant une dureté mécanique, voire trempe, (burins, haches, pioches, armes, couteaux, fers à cheval etc.) Pour cette activité, le charbon de bois, a joué un rôle essentiel dans le traitement thermique des métaux par la réduction au rouge de l'oxyde de fer par l'oxyde de carbone. Lorsque le charbon de bois brûle, l'anhydride carbonique, formé par la combinaison de l'oxygène et du carbone, se transforme en oxyde de carbone, ce dernier pénètre ensuite la masse du métal et augmente significativement la dureté des métaux traités. (Acier au carbone) Les forgerons maîtrisaient parfaitement les procédés de trempe et de cémentation organique superficielle, technique commune, qui requérait l'adjonction d'aditifs chimiques et biologiques tels que la poudre d'os, cornes et sabots de bovins.

Le défaut de documents ayant trait à des concessions minières sur le territoire de Metzeral et par définition sur le site de Zufluss est étonnant. Seule une requête tardive datée du 10 juin 1746, formulée par Gaspard Klem, mineur de Gunsbach, peut étayer le concept d'une ancienne mine. Le texte précise qu'il sollicite l'autorisation de rouvrir une "**supposée**" ancienne mine à l'entrée de la Wormsa, sur le ban de Metzeral. Postérieure de 150 à 175 ans à l'activité de la Schmelz, cette sollicitation coïncide avec la prospection minière et tentatives d'extraction de minerais utiles (Cuivre, plomb, antimoine et à moindre mesure, d'argent) qui avait cours au milieu du 18ème siècle sur les flancs du Seeberg où subsistent les vestiges de haldes encore bien visibles près du sentier qui mène au lac de l'Altenweyer. (Le BRMG a inventorié le site.)



L'entrée de la galerie

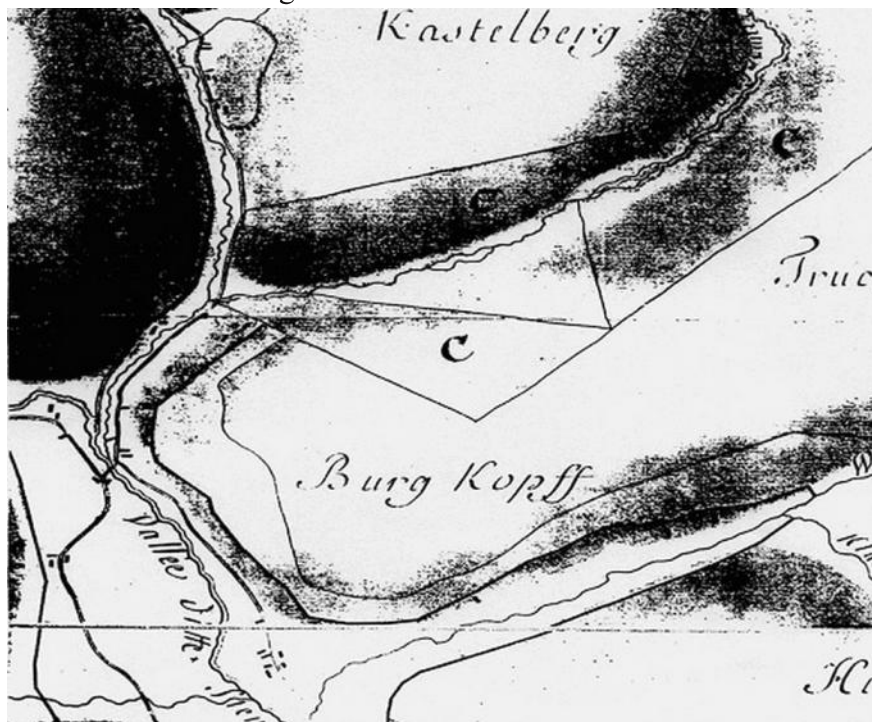
L'entrée d'une modeste galerie comporte la date de 1755 gravée dans la roche, (*Merci à Mr Antoine Boithiot pour la localisation*) mais aucun document n'atteste d'une quelconque exploitation minière à grande échelle, excepté l'existence d'une ancienne galerie de mine éboulée creusée dans la roche sur une centaine de mètres de profondeur, répertoriée par le minéralogiste Ungemach en 1952.

Etat des Kritters et du Kolben

Si aucune trace de mine n'est discernable à la Burg, il n'en est pas de même pour les Kritters et le Kolben où les stigmates d'une complète dévastation faite par les charbonniers est bien restée visible. Cette ancienne forêt ruinée, abandonnée et laissée en friche, ne s'était toujours pas remise cent ans après. Le feu à été mis à une partie des Kritters pour dégager le terrain envahi par les broussailles et les ronces afin de le convertir en pâturages pour les chèvres. Le Kolben dans la partie basse du Seeberg avait subit le même sort ; déboisé du Kolbenplatz jusqu'au Aschbrenner. Plus tardivement, au bas des Kritters, des terrasses en gradins ont été aménagées pour la culture de la pomme de terre. Ces structures sont contemporaines au 18ème siècle et sont à attribuer au travail des habitants du Mittlach actuel.

Le plan des forêts de Metzeral daté du 28 décembre 1748, établi par Jean Michel Schubelin et Antoine Senk, arpenteurs jurés de la ville de Colmar, répertorie les cantons par des chiffres. Le canton des Kritters y figure sous la cote n°10 et les remarques s'y rapportant sont les suivantes: *“Pièce de bois brûlée qui sert pour pâturage de la contenance de 190 Arpents et 136 perches”*.

En 1757-1758, le géomètre Pétain reporte sur son plan les Kritters désignés par la lettre "C" et note dans les remarques annexées au plan l'état de cette ancienne forêt: *“La partie cotée par la lettre "C" a été incendiée par le passé et ne produit jusqu'à présent qu'un petit canton de mauvais hêtres attenants au ravin dit Kastelbergruntz, la partie incendiée”*. Ces différentes parties contiennent à savoir : *“Celle peuplée et remplie de pierres : 380,22 Arpents et la partie incendiée : 95,60 Arpents”*. On constate que les surfaces incendiées diffèrent selon les géomètres.



Détails des Kritters extraits de la carte de Petain de 1757 – 1758

Ainsi ces quelques décennies de déforestation et de charbonnage ont suffi à laisser un paysage complètement bouleversé, transformé et de ce qui aurait pu être la naissance du village de Mittlach a avorté et laissé place à un grand silence.

Les rares nouvelles sur Zufflus qui nous sont parvenues font échos aux métayers et aux gardes montagnes dont on ne sait s'ils avaient à souffrir de la guerre de trente ans, époque où aucun lieu de la vallée n'était sûr. Cette longue léthargie durera près de 90 ans et c'est une coupe de bois ordinaire prévue dans les forêts du Herrenwald et Gippischer projetée en 1696 par l'abbaye, qui mettra fin à cette torpeur. Le réveil sera provoqué par la venue de nouveaux bûcherons, de charbonniers, puis de maçons.

Ces hommes qui, cette fois-ci, seront les précurseurs du village de Mittlach actuel.

Mais c'est une autre histoire que l'on pourra peut être évoquer ultérieurement.

Un peu d'histoire

L'archevêque de Besançon Mgr Gauthey à Mittlach en juin 1918

Par Rémy Jaeglé

François-Léon Gauthey (1848/1918) était un religieux catholique français, qui fut évêque de Nevers puis archevêque de Besançon.

Il était à Mittlach le 13 juin 1918, pour confirmer 86 enfants.

Il décèdera 42 jours plus tard, le 25 juillet 1918, à Fournols dans le Puy-de-Dôme.



Monseigneur François-Léon Gauthey



Cette visite pastorale a été retracée dans le journal "La Croix" du 09 juillet 1918, dans un article intitulé "En Alsace reconquise".

La Croix est un journal quotidien français, fondé en 1883 par la congrégation de religieux catholiques des Augustins de l'Assomption. Le journal se réclame ouvertement chrétien et catholique, même si les choix éditoriaux qui en découlent ont pu évoluer au cours de son histoire.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des extraits de cette publication. Des photos, issues de la collection privée de Mme NEFF Madeleine (1909-2006) et de la mienne, complètent l'article.



En Alsace reconquise

Chargé par le Saint-Siège de donner la Confirmation aux enfants du diocèse de Strasbourg, occupé par nos troupes, Monseigneur Gauthey, archevêque de Besançon, vient de faire la visite pastorale de l'Alsace reconquise.



Mgr Gauthey au cimetière de Mittlach, le 13 juin 1918

Ceux qui connaissent les sentiments profondément patriotiques de ce vaillant prélat et la générosité avec laquelle il a servi dans son diocèse et à Rome, la cause de la France, au cours de cette guerre, peuvent comprendre avec quelle joie patriotique il s'est acquitté de cette noble mission. Le vicaire général, qui l'a accompagné sur les routes d'Alsace, M. Boucher, en a fait, dans la « Semaine religieuse de Besançon », un récit que tout bon Français ne saurait lire sans émotion et duquel se dégagent les plus précieuses leçons pour l'avenir.

En neuf jours, du 8 au 16 juin 1918, Mgr Gauthey a confirmé 4 400 enfants. Emporté dans les vallées alsaciennes par l'automobile militaire mise à sa disposition, il a visité Masevaux, Sentheim, Dolleren, Montreux-Vieux, Mertzen, Dannemarie, Traubach, Viller, Mittlach, Kruth, Fellerling, Saint-Amarin, Moosch et Thann.

On l'a vu officier dans des églises martyres, telles que celle de Dannemarie ; dans des chemins creux devant des reposoirs, à deux kilomètres seulement des lignes ennemies ; (à Mittlach) dans des vallées que dominent les sommets à jamais historiques du Linge et du Vieil Armand.



La confirmation au cimetière de Mittlach, le 13 juin 1918



Il a apporté les prières de la France reconnaissante dans ces cimetières militaires où dorment, sous la croix, les braves dont la mort glorieuse a été la rançon de l'Alsace. Et souvent, le Veni Créator et le Sit nomen Domini, entonnés de sa voix puissante, ont eu pour accompagnement les grondements du canon allemand ou l'alerte annonçant le passage dans les airs de quelque avion ennemi. Ce n'était pas pour déplaire à un prélat qui aurait été un vaillant chef militaire si Dieu ne l'avait pas appelé à être l'un « des princes de son peuple ».

Ce qui frappe le plus dans le récit de ces belles journées, c'est l'harmonie qui n'a jamais cessé d'y régner entre la population si catholique de l'Alsace, les autorités civiles et militaires et l'autorité religieuse.

Aucune note discordante, si légère fût-elle, n'est venue troubler cette union des âmes et des cœurs. Partout, l'archevêque de Besançon a été reçu par la population, non seulement avec le respect dû à son caractère et à sa mission, mais encore avec l'enthousiasme que soulevait sa qualité de représentant en Alsace de l'Église de France.

C'est à ce titre que, à son arrivée sur ce sol sacré, il a été salué au nom de l'Alsace, par M. l'archiprêtre de Thann ; dans chacune de ces stations, il a été accueilli dans des rues pavoisées, sous des arceaux de verdure, par des populations se pressant pour l'acclamer et lui faisant offrir par des enfants en costume alsacien de magnifiques gerbes de fleurs.



Des enfants offrent une gerbe de fleurs à Mgr Gauthey

À Mittlach, à 2 kilomètres des tranchées allemandes où vont être confirmés 86 enfants, le prélat, et ceux qui l'accompagnent, s'arrêtent à l'entrée du hameau, dans une sorte de chemin creux, à l'abri des regards de l'ennemi.

On y a élevé un petit reposoir. Toute la population est là : officiers et soldats, enfants entourés de leurs parents, de leurs maîtres et de leurs maîtresses.

Les petits garçons entonnent la Marseillaise ; nos braves poilus chantent ensuite avec des voix superbes, un chœur de Méhul, les petites filles un cantique ; puis M. le curé adresse à Sa Grandeur le salut de bienvenue plein de foi, de patriotisme et de reconnaissance.



Toute la population est là : officiers et soldats, enfants entourés de leurs parents, de leurs maîtres et de leurs maîtresses

Ici devant la maison sise au n° 16 de la rue Erbersch, actuellement propriété de Jaeglé Philippe

M. le curé Florence adresse à Sa Grandeur le salut de bienvenue plein de foi, de patriotisme et de reconnaissance.



Dans ce premier contact officiel de l'Église de France avec l'Alsace catholique reconquise, les autorités françaises sont là, donnant à cet acte solennel la consécration de la France. C'est sur une automobile militaire qu'arrive Monseigneur, c'est sur des fourgons militaires qu'on lui amène les enfants que de longues marches à pied auraient trop exposés.

Dès son arrivée à Masevaux, l'administrateur français l'accueille de la façon la plus courtoise et la plus aimable, et lui souhaite la bienvenue sur la terre d'Alsace ; à Thann, à Dannemarie, et dans chacune des quatorze stations, les mêmes souhaits et les mêmes remerciements lui sont exprimés par les autorités civiles et militaires que l'on retrouve au premier rang, dans l'église à la cérémonie de la Confirmation, et au cimetière pour l'absoute solennelle.

Aux hôpitaux, où sa Grandeur ne manqua pas d'apporter à nos vaillants blessés le réconfort de sa visite et le témoignage de son admiration et de son affection, les majors lui firent les honneurs de leurs services et lui présentèrent leur personnel.

À Saint-Amarin, accompagné des administrateurs militaires, Monseigneur fit une visite officielle aux écoles françaises où il admira les heureux résultats obtenus depuis trois ans, auprès des garçons par des soldats transformés en instituteurs, et auprès des filles par la Congrégation alsacienne des Sœurs de la Providence de Ribeauvillé.

Tous ces enfants, petits et grands qui, il y a quatre ans à peine ne connaissaient que la langue allemande, parle, aujourd'hui, couramment le français.

Les écoles de garçons sont dirigées par des soldats ou par des instituteurs au cœur bien français.

Parmi les soldats que la guerre a fait maîtres d'école, on rencontre parfois des magistrats, des prêtres. Dans telle école, le directeur est un inspecteur primaire ; un de ces adjoints est agrégé de l'Université, professeur de rhétorique dans un lycée, pendant ses moments de loisirs, il achève de préparer sa thèse de doctorat ès lettres.

Ces maîtres se dévouent de tout cœur à leur tâche, ils s'abaissent au niveau des jeunes intelligences qui leur sont confiées, les intéressent par des récits tirés de l'histoire du pays, ou des faits glorieux de la guerre. Aux plus grands, ils font apprendre des morceaux choisis de notre littérature classique : dans une école, un enfant de douze ans nous débita, avec une verve magnifique, une scène de l'Avare. D'autres nous intéressèrent vivement par des réponses alertes, précises, qu'ils firent aux questions qui leur étaient posées sur l'histoire, la géographie et les diverses branches du programme de l'enseignement primaire.

En lisant ces récits, l'Alsace reconquise nous apparaît comme la terre promise de la concorde et de l'union.

Là, on ne connaît pas les luttes politiques, là, le divorce n'existe pas entre l'autorité civile et l'autorité religieuse ; là, la prière est officielle, et, pour conduire les enfants à la confirmation et pour recevoir l'archevêque à l'école, on n'invoque pas les lois de la République, sa laïcité, sa neutralité. On ne ferme pas volontairement les yeux devant le grand fait de l'Église catholique, continuant à exercer sur les masses son action bienfaisante et civilisatrice. Et on a raison d'agir ainsi, en présence d'une population profondément catholique qui incarnait dans des prêtres ses députés au Reichstag, sa protestation contre l'envahisseur. On comprend que plus la France apparaîtra comme catholique, plus elle sera aimée de l'Alsace catholique.

Mais ce qui produit là-bas le magnifique spectacle de concorde et d'union, pourquoi ne le verrions-nous pas un jour dans toute la France ?

Est-ce en Alsace seulement que les reconstructions de demain réclameront le concours de tous les citoyens et de tous les partis ?

Est-ce en Alsace seulement que les plis du drapeau national doivent abriter tous les citoyens et toutes les forces nationales ?

Est-ce en Alsace seulement que la religion doit enseigner à tous les grands devoirs qui font les hommes de cœur, les chefs de famille respectés, les citoyens dévoués à la patrie ?

Si partout elle est une force, pourquoi l'ignorer ?

Et si partout les luttes religieuses sont funestes, pourquoi les déchaîner ou les entretenir chez nous ?

Sans doute, notre société se divise entre ceux qui s'agenouillent devant Dieu et ceux qui le méconnaissent, et ce n'est pas de longtemps que se rétablira cette union des esprits et des croyances qui a fait jadis la gloire et la force de notre pays.

Mais est-il nécessaire que le gouvernement prenne part à ces luttes, et ne peut-il pas en accordant une égale protection à tous, laisser le champ libre aux controverses et à la vérité ?

Jean Guiraud

(Jean Guiraud, né le 24 juin 1866 à Quillan dans l'Aude, décédé le 11 décembre 1953 à Saint-Martin-de-Bréthencourt, était un historien français, spécialiste de l'histoire de l'Église.)



Mgr Gauthey à l'Erbersch



**Devant le Valneige, au premier rang, de gauche à droite :
Mr Mathieu Neff, Maire de Mittlach, Mr Boucher, vicaire général,
Monseigneur Gauthey, archevêque, et Mr Florence, curé de Mittlach**

La confirmation dans l'Église catholique

La confirmation est le sacrement consistant à oindre d'huile sainte une personne baptisée afin qu'elle reçoive le don du Saint-Esprit. Alors que, par le baptême, le baptisé meurt et ressuscite avec le Christ, le confirmé est emplí du Saint-Esprit comme l'ont été les Apôtres le jour de la Pentecôte avec Marie. En tant que telle, la confirmation confirme l'appartenance du baptisé à l'Église comme communion dans le même Saint-Esprit. Le baptême et la confirmation sont intimement liés : la confirmation est en quelque sorte l'achèvement du baptême.

Le sacrement de la confirmation est ordinairement donné par l'évêque. Après avoir étendu les mains sur les confirmands (ceux qui vont recevoir la confirmation), l'évêque oint du Saint-Chrême. Il énonce les paroles : « Sois marqué de l'Esprit-Saint, le don de Dieu ».

Jusque dans les années 1980, la confirmation en France était donnée obligatoirement un ou deux ans après la première communion et un ou deux ans avant la communion solennelle (ou profession de foi).

Sources :

- Gallica, la Bibliothèque nationale de France.
- Journal La Croix du 9 juillet 1918.
- Société d'histoires de Lutterbach.
- Wikipédia, l'encyclopédie libre.
- Collection privée de Neff Madeleine (1909/2006).
- Collection privée de Jaeglé Rémy.

Énigme

Jeu concours n° 6 :

Cette inscription est visible sur un bâtiment quelque part à Mittlach.

Mais où ?

A vous de jouer !

Un indice de taille figure sur la photo....

Vous déposerez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées, au secrétariat de la mairie, **pour le 30 juin 2020 au plus tard.**



Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu, et le ou la gagnante se verra remettre un **panier garni d'une valeur de 30,00 €.**

Réponse du jeu concours n° 5 : (Bulletin municipal du 1er semestre 2019)

Les fameux nains de jardin étaient visibles à la ferme-auberge Deybach au Schnepfenried.

Malheureusement aucune bonne réponse n'est parvenue en mairie pour cette énigme.



Communications diverses

Elections municipales 2020

Quelles sont les dates clés du scrutin municipal ?

Les élections municipales auront lieu **le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.**

L'inscription sur la liste électorale

Les élections seront organisées à partir des listes électorales extraites du répertoire électoral unique à jour. Par conséquent, les citoyens non encore inscrits sur la liste électorale, ont jusqu'au **vendredi 07 février 2020** pour s'inscrire.

La déclaration de candidature

Pour être élu, il faut être candidat à l'élection municipale.

Un candidat peut se présenter de façon isolée ou groupée, sur ce qu'on appelle communément une "liste". Les déclarations de candidature devront être déposées à la Préfecture au plus tard le **jeudi 27 février 2020**. La déclaration de candidature vaut pour les 2 tours. En effet, s'il y a suffisamment de candidats au premier tour, seuls les candidats du premier tour qui sont en ballottage peuvent être candidats au deuxième tour.

Mais il peut y avoir de nouvelles candidatures au deuxième tour si on manquait de candidats au premier tour. Ces nouveaux candidats doivent déposer leur candidature à la Préfecture au plus tard le **mardi 17 mars 2020**.

En résumé : les électeurs ne peuvent pas voter pour une personne qui n'est pas officiellement candidate.

Quel est le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants ?

Le scrutin est dit plurinominal et non pas de liste, car les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. Ce mode de scrutin autorise le panachage et le vote préférentiel.

Vous pouvez rayer, remplacer, déplacer, rajouter un ou plusieurs noms de candidats individuels ou issus d'autres listes.

De même, sont valables les bulletins déposés dans l'urne comportant plus ou moins de noms qu'il n'y a de conseillers à élire. Les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre ne sont pas décomptés. En revanche, les bulletins comportant plus de noms que de conseillers municipaux à élire et pour lesquels le choix de l'électeur ne peut être déterminé avec certitude, sont nuls.

La loi fixe une double condition pour qu'un candidat soit **élu au premier tour** :

- **Réunir la majorité absolue des suffrages exprimés**
- **Et un nombre de suffrage égal au quart de celui des électeurs inscrits.**

Si tous les sièges ne sont pas attribués au premier tour, il y a un deuxième tour. Les candidats ayant obtenu le plus de voix sont alors élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection revient au candidat le plus âgé.

Communications diverses

Elections municipales 2020 (suite)

Le maire et les adjoints sont élus par le conseil municipal au scrutin secret. Il faut la majorité absolue aux deux premiers tours et la majorité relative au troisième tour.

C'est le conseil municipal qui fixe le nombre d'adjoints. **Mais le nombre maximal** est de 2 quand il y a 7 conseillers, **de 3 quand il y a 11 conseillers** et de 4 quand il y a 15 conseillers.

Comment sont désignés les conseillers communautaires dans les communes de moins de 1000 habitants ?

Les conseillers communautaires représentant les communes au sein de l'organe délibérant de la communauté de communes sont les membres du conseil municipal désignés dans "l'ordre du tableau".

"L'ordre du tableau" est constitué du maire, des adjoints selon leur rang, puis des conseillers municipaux. Ceux-ci sont classés par ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal et, entre conseillers élus le même jour, en fonction du nombre de voix obtenues.

En résumé : pour les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont le maire et le premier adjoint.

Les nouveaux arrivants

23 personnes se sont installées en 2019 dans notre commune, nous vous les présentons ci-après :

WIRTH Jean-Paul et son épouse née DIRRINGER Gabrielle, au 6 Rue des Jonquilles

HAUDY Anthony et KEMPF Julie, ainsi que leur fille Marilou, au 12 Rue Erbersch

REINBERGER Laëtitia et ses enfants Anaïs et Jules, au 43 Rue du Haut-Mittlach

OPPERMANN Sylvain et ZAUGG Marie-Charlotte, au 3 Chemin du Langenwasen

GOTTAR Basile, au 8 Chemin des Noisetiers

BŒUF Bernard et son épouse née ROTHENFLUG Yolande, au 19 Rue du Haut-Mittlach

MARTINEAU Jean-Pierre et son épouse née DAUB Caroline, ainsi que leurs enfants Océane et Enzo, au 69 Rue du Haut-Mittlach

MAFILLE Paul et SUEUR Aurélie, ainsi que leurs enfants Aziza, Redwan, Aliya et Rayan, au 2 Impasse du Kiwi

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue

Communications diverses



Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Christiane LEBOUBE
c_leboube@hotmail.fr
06.72.82.45.36

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com



Les grands anniversaires de l'année 2020

(80 ans et plus)

- 94 ans** – Mme GORGUET née JA EGLÉ Hélène, le 24.12.1926
- 93 ans** – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927
- 92 ans** – Mme HAEUSSLER née JA EGLÉ Marie Adèle, le 27.11.1928
- 89 ans** – Mme JA EGLÉ née NEFF Hélène, le 29.05.1931
- 87 ans** – Mr STAPFER Roger, le 05.07.1933
- 87 ans** – Mme BATO née JA EGLÉ Marie Thérèse, le 22.10.1933
- 87 ans** – Mr BATO Henri, le 18.12.1933
- 86 ans** – Mme JA EGLÉ née AUER Marie Bernadette, le 25.02.1934
- 86 ans** – Mr SCHWARTZ Pierre, le 18.03.1934
- 86 ans** - Mr JA EGLÉ Maurice, le 05.05.1934
- 85 ans** – Mme BRUNN née JA EGLÉ Marguerite, le 07.03.1935
- 85 ans** – Mme LAMBERGER née BATO Thérèse, le 30.09.1935
- 84 ans** – Mme HEILMANN née PFIRSCH Sonia, le 29.06.1936
- 84 ans** – Mme BATO née JA EGLÉ Antoinette, le 29.12.1936
- 83 ans** – Mr MAURER Frédéric, le 25.07.1937
- 82 ans** – Mr JA EGLÉ Hubert, le 27.02.1938
- 82 ans** – Mr RIMBACH Horst, le 18.07.1938
- 82 ans** – Mr ERNEST Jacques, le 18.10.1938
- 80 ans** – Mme MAURER née AUER Nicole, le 18.01.1940
- 80 ans** – Mr MEYER Michel, le 05.02.1940

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux
de bonheur et de santé*

